



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.63
19 novembre 1986

FRANCAIS

QUARANTE ET UNIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 63e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le lundi 10 novembre 1986, à 10 heures

Président : M. MATTURI (Sierra Leone)
(Vice-Président)

Puis : M. HENAR (Suriname)
(Vice-Président)

Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain [33] (suite)

- a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid
- b) Rapports du Secrétaire général
- c) Rapport de la Commission politique spéciale
- d) Projets de résolution
- e) Rapport de la Cinquième Commission

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Matturi (Sierra Leone), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 20.

POINT 33 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN :

- a) RAPPORT DU COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID (A/41/22 et Add.1 et Add.1/Corr.1);
- b) RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL (A/41/506 et Add.1 à 3, A/41/638, A/41/690);
- c) RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE SPECIALE (A/41/779);
- d) PROJETS DE RESOLUTION (A/41/L.24, A/41/L.25 et Corr.1, A/41/L.26 et Corr.1, A/41/L.27 à A/41/L.31)
- e) RAPPORT DE LA CINQUIEME COMMISSION (A/41/810)

M. ESZTERGALYOS (Hongrie) (interprétation de l'anglais) : L'attention du monde a été une nouvelle fois attirée depuis cette tribune sur la situation qui se détériore en Afrique australe et qui représente une menace à la fois pour la sécurité régionale et internationale. Une telle répétition devrait être un rappel à l'ordre pour ceux qui, au mépris des intérêts du peuple opprimé de l'Afrique du Sud, continuent d'opprimer et de subjuguer la population noire de ce pays.

Par la déclaration du 12 juin 1986 d'un nouvel état d'urgence dans tout le pays, le régime sud-africain a donné la preuve de sa détermination à maintenir le régime de la minorité et les priviléges économiques quoiqu'il en puisse coûter en vies et en bien-être pour la majorité des habitants du pays.

Depuis 1984, plus de 2 000 personnes ont été tuées et jusqu'à 10 000 personnes ont été arrêtées sans chef d'accusation ou ont été jugées en vertu de l'état d'exception. Il est de plus en plus clair que le régime ne peut pas résoudre la crise interne qu'il a d'ailleurs créée lui-même.

Depuis janvier 1986, le Gouvernement sud-africain prétend avoir mis en place de grands programmes de réforme. Un aspect clef de ce problème est l'abrogation de la loi sur les laissez-passer, utilisée pour contrôler la vie et les mouvements de la grande majorité des Sud-Africains. La pierre angulaire du système est la distribution inégale des terres en vertu de la loi foncière, qui stipule que 13 % des terres sont allouées à la majorité noire, qui représente 75 % des Sud-Africains. Cette politique de bantoustanisation a forcé la majorité de la population à aller dans les zones désignées. En avril 1986, le régime a annoncé son intention d'abolition des contrôles et la loi sur les laissez-passer. Ce

M. Esztergalyos (Hongrie)

n'était pas la première fois qu'une telle annonce était faite. Cependant, par le passé, cette annonce a été suivie de la publication d'un projet de loi renforçant, au contraire, le contrôle des déplacements. Il est donc évident que les mesures précitées, tout comme la loi sur la sécurité publique et la loi sur la sécurité interne ainsi que les prétendues réformes ou l'introduction du système de parlement tricaméral, n'ont rien à voir avec le pouvoir politique détenu fermement par les prétendus Africaners. La véritable nature du régime se manifeste par le fait que lorsque la formule "diviser pour régner" ne marche plus, le régime d'apartheid a recours à ses forces militaires et policières.

L'accroissement du potentiel militaire de l'Afrique du Sud reste une cause de profonde préoccupation pour la communauté internationale. L'arsenal d'armes sophistiquées d'une armée de quelque 84 000 hommes ainsi que sa capacité nucléaire sont toujours en cours de modernisation grâce à des armes étrangères et des dispositifs de haute technologie, en dépit des interdictions imposées par le Conseil de sécurité en 1963, 1970 et 1977. Il n'est guère utile de prouver l'importance économique des minerais sud-africains étant donné les rapports entretenus par ceux qui sont profondément engagés à cause de leurs énormes investissements économiques.

Il n'y a eu aucun changement pacifique non plus dans la conduite de Pretoria sur le plan international. Outre tous les efforts qu'il déploie pour diviser les opprimés à l'intérieur du pays, le régime sud-africain utilise les mêmes moyens de chantage économique ou d'attaques militaires contre les Etats voisins pour les obliger à accepter les règles dictées par l'Afrique du Sud. Pretoria, violant les accords bilatéraux conclus avec ses voisins, continue de mener des interventions indirectes grâce à des hommes de paille comme Savimbi, dont les bandits sont financés et appuyés par le régime. Il continue de mener une politique d'agression et de déstabilisation contre tous les voisins, comme nous avons pu le voir en Angola, au Mozambique, au Botswana, au Zimbabwe et au Lesotho. Dans de telles circonstances, en l'absence de pressions internationales fortes, le régime continuera son occupation illégale de la Namibie et sa politique d'agression armée contre les Etats de première ligne.

Le régime sud-africain est en mesure de maintenir sa politique d'apartheid parce qu'il est conscient de sa puissance militaire et de l'influence économique qu'il exerce dans la région avec l'appui de certains intérêts étrangers.

M. Esztergalyos (Hongrie)

La triste succession des tentatives de Pretoria pour sauver son régime a prouvé à plusieurs reprises que l'intention d'agir est en soi insuffisante pour entraîner un changement radical dans la nature du régime en vue d'éliminer définitivement l'apartheid.

Certains pays ou groupes de pays ont également adopté différentes mesures contre le régime raciste. Certes nous appuyons ces mesures et ces sanctions, mais elles ne semblent pas suffire. La gravité de la situation exige plus, c'est-à-dire des sanctions obligatoires complètes. Les Etats membres du Conseil de sécurité ont une responsabilité particulière à cet égard, étant donné que seules des pressions internationales accrues peuvent signifier clairement à l'Afrique du Sud que le système honteux de l'apartheid doit être éliminé.

Il faut une action conjointe et il faut trouver une réponse à cette question complexe dans une première étape.

Nous sommes convaincus que des sanctions obligatoires complètes, limitées et la lutte des mouvements de libération de l'Afrique du Sud et les efforts des organisations anti-apartheid pourront aboutir à l'élimination totale du système honteux de l'apartheid et à l'émergence d'une société démocratique juste, non raciale, en Afrique du Sud ainsi qu'à l'indépendance de la Namibie, à la paix et à la tranquillité en Afrique australe. La réalisation de ces objectifs représente un grand défi lancé à l'efficacité de notre organisation internationale.

Mon pays, qui est membre du Comité spécial contre l'apartheid, estime que le système de l'apartheid est un crime contre l'humanité ainsi qu'une menace à la paix et à la sécurité internationales. Par conséquent, nous appuyons les efforts du Comité spécial tendant à mobiliser l'opinion publique mondiale contre le système raciste. Les séminaires, conférences et autres réunions organisés ou prévus par le Comité spécial ont, à notre avis, apporté une contribution fructueuse à la réalisation de cet objectif.

En conclusion, j'exprime tout l'appui de mon pays au peuple en lutte de l'Afrique du Sud, mené par ses mouvements de libération et toute notre solidarité. Le Gouvernement de la République populaire de Hongrie réaffirme sa solidarité à la population majoritaire de l'Afrique du Sud et aux Etats de première ligne dans leur lutte pour la réalisation de leurs nobles objectifs conformément aux résolutions et décisions pertinentes des Nations Unies.

M. WOOLCOTT (Australie) (interprétation de l'anglais) : Durant les 12 mois qui se sont écoulés depuis la dernière fois que nous avons étudié la question de l'apartheid, nous avons été témoins d'une intensification spectaculaire de la lutte du peuple d'Afrique du Sud pour recouvrer les droits que lui dénie depuis si longtemps son gouvernement non représentatif et malavisé.

La situation en Afrique du Sud s'est gravement détériorée et on assiste, dans ce malheureux pays, à une recrudescence de la violence. En raison de l'entêtement des dirigeants de l'Afrique du Sud, nombre de ses citoyens s'estiment contraints de recourir à la violence pour parvenir à leurs objectifs fondés. En principe, nous n'approuvons pas de telles activités; cependant mon gouvernement n'en condamne pas les auteurs, car les leurs procèdent d'une réaction naturelle et compréhensible face à l'oppression.

Il est manifeste, cependant, qu'en raison de la puissance militaire de l'Afrique du Sud et de sa législation répressive, les efforts que déploient certains Sud-Africains ne suffiront pas pour contraindre le Gouvernement de Pretoria à éliminer le fléau de l'apartheid. Il est également évident qu'une pression internationale soutenue s'impose pour éliminer l'apartheid. Le Gouvernement australien a oeuvré très activement dans ce domaine et examiné soigneusement la meilleure façon de contribuer et de participer à cette pression croissante.

Notre première réaction a été notre horreur et notre condamnation de l'apartheid, système inique étranger à la conception égalitaire de la vie qu'ont les Australiens. Notre opposition vigoureuse est bien connue.

Face à la dégradation croissante de la situation en Afrique du Sud, nous avons étudié de très près les moyens de traduire dans les actes notre opposition à l'apartheid. L'Australie a adopté une série de mesures au plan tant national que multilatéral. Ce faisant, nous avons travaillé en étroite coopération avec les pays qui partagent notre point de vue, notamment au sein du Commonwealth, afin de maximiser les effets de notre action sur l'Afrique du Sud.

Qu'il me soit permis d'esquisser brièvement certaines des mesures que nous avons prises. Le gouvernement a décidé, notamment : de promouvoir un code de conduite destiné aux sociétés australiennes opérant en Afrique du Sud pour garantir qu'elles n'exploitent pas les injustices inhérentes au système de l'apartheid. Le code stipule, par exemple, que la ségrégation raciale ne doit pas exister sur le lieu de travail et que l'égalité raciale doit régner en matière de recrutement,

M. Woolcott (Australie)

d'emploi, de salaires, de formation et de promotion; de refuser l'autorisation d'entrer en Australie aux équipes sportives sud-africaines et de dissuader activement les équipes australiennes de se rendre en Afrique du Sud; d'interdire les exportations en Afrique du Sud de pétrole et de produits pétroliers, de matériel informatique et de tous autres produits que l'on sait être utiles aux forces de sécurité sud-africaines; d'interdire l'importation en Australie de krugerrands et de toutes les autres monnaies frappées en Afrique du Sud; d'interdire les investissements directs du Gouvernement sud-africain et de ses agences en Australie et de suspendre tous nouveaux investissements du Gouvernement australien et des autorités publiques en Afrique du Sud; de participer aux activités du Groupe de personnalités éminentes, créé lors de la réunion des Chefs d'Etat du Commonwealth, réunie à Nassau en octobre 1985, en réponse à une initiative du Gouvernement australien.

Le rapport du Groupe de personnalités éminentes a été étudié lors d'une réunion de sept pays du Commonwealth, tenue à Londres en août dernier. Y ont participé : l'Australie, les Bahamas, le Canada, l'Inde, le Royaume-Uni, la Zambie et le Zimbabwe. Six des sept participants, dont l'Australie, ont accepté d'adopter, contre l'Afrique du Sud, les sanctions complémentaires suivantes : embargo sur les liaisons aériennes avec l'Afrique du Sud; interdiction de procéder à de nouveaux investissements en Afrique du Sud; interdiction d'importer des produits agricoles en provenance de l'Afrique du Sud; abrogation des accords sur la double imposition conclus avec l'Afrique du Sud; cessation de toute assistance gouvernementale à l'investissement en Afrique du Sud et au commerce avec ce pays; interdiction de l'octroi de tout nouveau prêt bancaire à l'Afrique du Sud; interdiction des achats gouvernementaux de produits sud-africains, de la promotion du tourisme en Afrique du Sud ainsi que de la passation de contrats gouvernementaux avec les sociétés à participation sud-africaine majoritaire; interdiction d'importer de l'uranium, du charbon, de l'acier et du fer en provenance de l'Afrique du Sud; et retrait de toutes les facilités consulaires existantes en Afrique du Sud, à l'exception des services fournis aux ressortissants du pays intéressé.

Le Gouvernement australien cherche maintenant à faire respecter ces sanctions. Certaines d'entre elles sont en vigueur d'ores et déjà, d'autres sont sur le point d'entrer en vigueur. Par exemple, le 31 octobre, le Gouvernement australien a averti le Gouvernement sud-africain de l'abrogation de l'accord sur les services aériens conclu entre l'Australie et l'Afrique du Sud. Je dois ajouter

M. Woolcott (Australie)

que Quantas, ligne aérienne australienne, ne dessert plus l'Afrique du Sud depuis quelques années, ayant décidé de desservir Harare.

Sur la question plus vaste de l'action entreprise contre l'Afrique du Sud au sein des Nations Unies, nous avons oeuvré activement, notamment au cours de notre mandat actuel au Conseil de sécurité. Nous avons appuyé la résolution 569 (1985) du Conseil de sécurité et nous en avons respecté les stipulations. Nous avons voté au Conseil de sécurité pour les projets de résolution, dans lesquels le Conseil demandait l'imposition de sanctions obligatoires sélectives contre l'Afrique du Sud, projets qui ont été, malheureusement, rejetés par veto. Mon gouvernement, on le sait, est prêt à appuyer les sanctions contraignantes prises contre l'Afrique du Sud.

L'Australie continuera de participer aux efforts internationaux tentés dans l'espoir d'encourager un processus de changement pacifique sur la voie d'une Afrique du Sud multiraciale et démocratique. Nous sommes convaincus qu'une action efficace et concertée de la communauté internationale s'impose pour persuader le Gouvernement sud-africain de la nécessité d'un changement radical. Nous croyons également qu'une action internationale serait plus efficace si ceux qui, parmi nous, entretiennent des relations commerciales importantes avec l'Afrique du Sud prenaient des mesures vigoureuses et se montraient fermement décidés à adopter d'autres mesures si l'Afrique du Sud ne procède pas à des réformes authentiques.

Les mesures de sanction adoptées par certains de nos partenaires du Commonwealth et de l'Ouest encouragent l'Australie. Cette attitude prouve, nous l'espérons, qu'un consensus international se dégage sur le chapitre des sanctions contre l'Afrique du Sud; mais une coopération plus poussée s'impose. Nous voudrions nous concerter avec d'autres Etats pour appliquer d'autres sanctions adoptées par les pays du Commonwealth et d'autres pays et pour, ce faisant, en renforcer l'impact. Nous espérons qu'un large engagement international se dégagera, bientôt, eu égard aux sanctions et que le sacrifice de certains ne sera pas exploité par les intérêts égoïstes commerciaux des autres.

M. MAHBUBANI (Singapour) (interprétation de l'anglais) : L'apartheid est le symbole du mal à notre époque. Le monde entier reconnaît qu'il est insupportable que 27 millions d'êtres humains souffrent de mauvais traitements cruels et se voient refuser leurs droits humains fondamentaux simplement en raison de la pigmentation de leur peau.

Cependant, même ceux qui connaissent la signification du terme apartheid en trouvent la réalité extrêmement choquante lorsqu'ils la voient de leurs propres yeux. C'est ce qui s'est passé pour les membres du groupe des personnalités éminentes du Commonwealth qui se sont rendus récemment en Afrique du Sud. Comme ils le disent dans leur rapport :

"Aucun d'entre nous n'était prêt à affronter la réalité totale de l'apartheid. Comme invention d'ingénierie sociale, ce système est effrayant dans sa cruauté. Il est réalisé et soutenu par la force, engendrant de la misère et des privations et gâchant la vie de millions de personnes. Le degré auquel l'apartheid a divisé et compartimenté la société sud-africaine est tout simplement ahurissant."

Face à cette condamnation universelle de l'apartheid, le régime sud-africain a été forcé de trouver de nouveaux moyens pour déguiser les anciennes formes d'oppression. Il a essayé de raffiner les lois. Le résultat en est un système juridique complexe qui est bien décrit par Joseph Lelyveld dans son récent livre intitulé Move Your Shadow. Je vais en citer un paragraphe :

"Les lois raciales de l'Afrique du Sud ne sont pas en fait des textes législatifs, mais sont un enchevêtrement de légalismes conçus pour maximiser le pouvoir de l'Etat et de minimiser les défenses de l'individu, un labyrinthe de mots dont la signification est déterminée par les fonctionnaires blancs qui le gèrent. Ainsi, les Noirs peuvent être qualifiés ou non qualifiés pour habiter dans des zones urbaines dites 'prescrites' et, même s'ils sont 'qualifiés', ils doivent avoir des 'recommandations autorisées' et seuls leurs dépendants bona fide sont autorisés à y vivre. Des fonctionnaires qualifient, disqualifient, autorisent et prescrivent, et en fin de compte, décident du sens de tous ces termes... Les définitions et les statistiques sont élastiques, impossible à établir clairement, mais ce qui est sûr c'est que la plupart des terres sont 'prescrites' et que la plupart des Noirs ne sont pas 'qualifiés'."

M. Mahbubani (Singapour)

Heureusement, pourtant, en dépit de ces tentatives compliquées de déguiser l'apartheid, les événements de 1986 ont confirmé que l'Afrique du Sud menait une lutte en vain pour préserver l'apartheid. Par exemple, la décision de l'Eglise réformée hollandaise orthodoxe d'Afrique du Sud de retirer sa sanction théologique de l'apartheid est importante. Cette même institution qui, dans le passé, avait établi des justifications pour l'apartheid admet maintenant son erreur et que la discrimination raciale est un péché. La majorité de ceux qui sont en faveur des réformes reconnaissent que, dans le contexte de l'histoire de l'Eglise, cela pourrait représenter l'érosion d'un des principaux piliers de l'apartheid. Le Christian Science Monitor du 28 octobre 1986 dit également que c'est la "désintégration de l'idéologie de l'apartheid" dans ses derniers retranchements, qui sont en même temps ses plus importants".

Un autre développement important en 1986 a été la décision du Congrès des Etats-Unis d'approuver de nouvelles sanctions contre l'Afrique du Sud. L'interdiction des prêts et investissements tant publics que privés, des importations de produits alimentaires, d'uranium, de charbon, de textiles, de fer, d'acier et de krugerrands pourrait être un mouvement vers la globalisation des sanctions.

En même temps, indépendamment de la décision du Congrès américain d'imposer des sanctions à l'Afrique du Sud, des hommes d'affaires américains ont indiqué qu'ils commençaient à être las de l'apartheid. Depuis la mi-août 1986, au moins 13 compagnies américaines se sont retirées d'Afrique du Sud. Parmi elles, on comptait International Business Machines et General Motors, deux des sociétés les plus importantes du monde. Leurs déceptions à l'égard de leurs opérations sud-africaines se reflètent dans une lettre du président de General Motors, M. Roger Smith, qui a été publiée dans le New York Times du 30 octobre 1986. Expliquant le retrait de sa firme, il dit :

"Les opérations de GM en Afrique du Sud perdent de l'argent depuis plusieurs années. Une grande partie des problèmes provient de l'existence de l'apartheid. L'Afrique du Sud est encore à la traîne derrière l'opinion mondiale et les événements en cours... Etant donné que l'économie sud-africaine est étroitement liée aux développements politiques, les chances d'amélioration à court terme dans cette économie profondément déprimée semblent aussi très minces."

M. Mahbubani (Singapour)

Le lien qu'établit M. Smith entre le maintien de l'apartheid et la faiblesse, si ce n'est la détérioration de l'économie sud-africaine, est un lien que le monde entier doit renforcer. Le régime sud-africain ne doit avoir aucun doute que, s'il persiste dans sa politique d'apartheid, il continuera de payer un prix politique et économique élevé.

Mais ce n'est pas la seule raison d'imposer des sanctions. Le choix, pour nous qui vivons dans le reste du monde, n'est pas d'appliquer des sanctions ou de ne pas en appliquer. Le choix est entre des sanctions ou une explosion de violence inévitable. Ceux qui s'opposent à l'imposition de sanctions à l'Afrique du Sud ne font que rendre plus inévitable un dénouement violent. L'ambassadeur Joseph Garba, Président du Comité spécial sur l'apartheid a fort insisté là-dessus dans son intervention à la Conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, tenue à Paris au mois de juin, où il a dit :

"Le but des sanctions n'est ni de ruiner l'économie sud-africaine, ni de punir le peuple de ce pays. Par contre, telles seraient les conséquences si l'on permettait à la crise sud-africaine de se poursuivre et de mener à un affrontement. Le but des sanctions globales obligatoires est d'exercer une pression sur le régime sud-africain pour qu'il fasse machine arrière sur cette route vers le désastre et le point de non-retour avant qu'il ne soit trop tard."

A ce sujet, je voudrais ajouter que ma délégation espère qu'en examinant la question des sanctions à imposer à l'Afrique du Sud, nous accorderons notre attention à deux secteurs vitaux de l'économie sud-africaine, les industries de l'or et des diamants.

La moitié des 15 milliards de dollars que l'Afrique du Sud retire du commerce extérieur provient des exportations d'or et de diamants. Un effort international concerté pour forcer la baisse des prix de ces deux produits frapperait très durement l'économie sud-africaine. Ceux qui ont des doutes à ce sujet devraient lire le livre de E. J. Epstein, intitulé The Death of the Diamond: The coming collapse in diamond prices. Le charbon est une autre source importante de revenu à l'exportation pour l'Afrique du Sud. Près de 60 % des exportations de charbon sud-africain sont allées en Europe en 1985. Les prix du charbon baissent déjà par

M. Mahbubani (Singapour)

suite de la concurrence des prix en baisse du pétrole. L'Afrique du Sud aurait du mal à accroître ses ventes de charbon en dehors du marché européen, du fait de la concurrence d'autres exportateurs. Par conséquent, une interdiction totale de l'importation du charbon sud-africain imposerait des contraintes supplémentaires à l'économie sud-africaine.

Cependant, la tragédie en Afrique du Sud est qu'alors même que les sanctions et autres mesures économiques commençaient à faire sentir leurs effets, le régime de Pretoria a choisi d'intensifier la répression à l'intérieur ainsi que l'agression contre ses voisins. Le New York Times du 28 septembre 1986, citant les estimations de plusieurs groupes de surveillance du respect des droits de l'homme, indiquait que plus de 15 000 personnes avaient été arrêtées depuis la proclamation de l'état d'urgence en juin 1986. Environ 3 000 d'entre eux avaient 16 ans ou moins. Des milliers d'autres sont détenus en vertu de lois statutaires sur la sécurité. Un rapport du Star du 6 septembre indiquait que, sur plus de 2 700 syndicalistes arrêtés pendant l'état d'urgence, quatre seulement ont fait l'objet de charges.

Pendant l'état d'urgence, les commandants de police locaux, faisant preuve d'un haut degré d'autonomie ont commis des actes de brutalité aveugles. De nombreuses personnes arrêtées ont été soumises aux excès de la force policière hautement politisée et mal entraînée de Pretoria. De Sharpeville à Uitenhaage en passant par Soweto, la constatation a toujours été la même : la principale menace à l'ordre public en Afrique du Sud vient de forces de police anarchiques. Pour cacher ses atrocités, le régime de Pretoria a également imposé des restrictions à la couverture par la presse des brutalités policières dans les zones de troubles à population noire.

M. Mahbubani (Singapour)

Le régime raciste n'a pas seulement réprimé la dissension interne; il a aussi mené des attaques de représailles contre les Etats voisins. Dans la lettre qu'il a adressée au Secrétaire général en date du 23 octobre, le représentant permanent du Botswana a fait rapport sur un certain nombre de violations jusqu'à 60 kilomètres à l'intérieur du territoire du Botswana par les forces armées sud-africaines. Dans une autre lettre en date du 21 octobre, le représentant permanent de la Zambie a dit :

"des terroristes recrutés, entraînés, organisés, dirigés, financés, ravitaillés et transportés par l'Afrique du Sud attaquent les Etats de première ligne..."

Ils massacrent les populations de ces pays, ils pillent, mettent à sac et [commettent de nombreuses autres atrocités]." (A/41/737, annexe, par.3)

Nous ignorons ce qu'espère accomplir l'Afrique du Sud par ce processus continu de répression et d'agression. Peut-être les Sud-africains blancs essaient-ils de prouver que, sous pression, les Afrikaners se rallieront derrière la palanque des wagons qui délimitent le laager. Puisant dans leur histoire, ils tentent de recréer les légendes de la "grande traversée", les légendes de la mentalité laager, et les légendes des Boers disposant leurs wagons en cercle pour lutter contre des forces supérieures, afin de se prouver à eux-mêmes et de prouver au monde extérieur qu'ils sont une race obstinée et invincible. Ils sont peut-être obstinés, mais ils ne sont pas invincibles.

Malheureusement, nous ne sommes plus au XIX^e siècle. Nous sommes à l'aube du XXI^e siècle et les Afrikaners ne peuvent plus prétendre qu'ils peuvent vivre coupés du monde extérieur. Le magazine conservateur britannique, The Economist, déclarait le 1er février 1986 :

"L'idée que les Afrikaners sont si différents du reste du monde que, si on les pousse par derrière, ils tombent en arrière, sous-estime l'intelligence et surestime le jusqu'au boutisme des Afrikaners modernes, dont 90 % ne sont plus des Boers qui ont toujours leur bible à la main. Comme leurs compatriotes blancs de langue anglaise, ils sont devenus partie intégrante de la société de banlieue riche et gâtée, dont la résistance à la douleur économique pourrait s'avérer faible. Ceci semble en tout cas être le message que contient la réponse de la population blanche au boycott des consommateurs noirs."

M. Mahbubani (Singapour)

Au lieu de poursuivre sa vaine politique de répression et d'agression, le régime de Pretoria devrait écouter les conseils du Groupe de personnes éminentes du Commonwealth et mettre en oeuvre les cinq mesures que le Groupe Nord-Sud lui a demandé d'appliquer. Ces mesures sont les suivantes : premièrement, démanteler le système de l'apartheid; deuxièmement, lever l'état d'urgence actuel; troisièmement, libérer immédiatement et inconditionnellement Nelson Mandela et d'autres dirigeants politiques; quatrièmement, instaurer la liberté politique et lever l'interdiction qui frappe actuellement l'ANC et d'autres partis politiques; cinquièmement, entreprendre un processus de dialogue dans le but d'établir un gouvernement non racial et représentatif.

Ces mesures devraient être mises en oeuvre immédiatement et, s'il reste la moindre trace de sagesse politique en Afrique du Sud, le régime de Pretoria devrait immédiatement et inconditionnellement libérer Nelson Mandela et entamer un dialogue politique sérieux avec lui.

M. LUPINACCI (Uruguay) (interprétation de l'espagnol) : Nous vivons une période troublée de l'histoire de l'humanité, marquée par les haines et les divisions entre peuples, par la prolifération de la violence sous de nombreuses formes, dans de nombreuses parties de la planète, par une méconnaissance répétée des normes fondamentales de la coexistence internationale.

Dans ce monde dont les connaissances, mais non la conscience, se sont beaucoup développées, de nombreux systèmes d'oppression qui violent les droits de l'homme, subsistent encore. Cependant, une conception de la personne humaine s'est renforcée, qui accorde à celle-ci, à tous les êtres humains, une dignité propre qui les rend essentiellement égaux, sujets aux droits inaliénables, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, comme le stipule la Charte même des Nations Unies. Les violations de ces droits continuent de faire un affront à la civilisation mais aucun régime juridique, aucun système politique n'ose aujourd'hui repousser cette conception ni se risquer à institutionnaliser des traitements discriminatoires globaux et systématiques entre les êtres humains et, moins encore, à instaurer une société fondée sur l'une quelconque de ces formes de discrimination, à une seule exception près, celle du régime d'Afrique du Sud.

En Afrique du Sud, on a établi une société raciste qui fait de la couleur de la peau des individus le critère sur lequel on se fonde pour déterminer s'ils

M. Lupinacci (Uruguay)

peuvent ou non jouir des droits inhérents à la personne humaine. Le régime d'Afrique du Sud constitue donc un défi à la conscience de l'humanité, un défi patent, objectif et arrogant, qui n'a pas besoin d'être démontré car il est proclamé par ce régime même. C'est pourquoi, dans ce monde divisé où nous vivons, cette situation haïssable et répugnante a suscité une rare unanimité parmi les gouvernements et les nations qui la condamnent. Et cette situation s'aggrave davantage de jour en jour. Cette année, la répression de la population noire sous de nombreuses formes s'est intensifiée, comme l'indique le rapport du Comité spécial contre l'apartheid (A/41/22 et Add.1). Alors que l'an dernier 800 personnes ont été tuées par la police et les forces de sécurité et 4 000 emprisonnées, cette année les chiffres s'élèvent déjà à 2 500 morts et à plus de 20 000 personnes arrêtées ou détenues, dont un quart sont de jeunes de moins de 18 ans et même des enfants.

Les rapports mentionnent de nombreux cas de torture. La presse est soumise à une censure rigide. Dans le cadre de l'état d'urgence imposé en juin dernier et grâce auquel les forces de sécurité peuvent se livrer à des arrestations sans mandat d'arrêt et sont à l'abri de toutes poursuites judiciaires, on a arrêté des congrégations religieuses entières, on a réprimé durement les Noirs, des soldats sont entrés de force dans les écoles et les universités, dans des bureaux syndicaux et des centres d'action civique et on a perpétré un nouveau massacre à Soweto les 26 et 27 août de cette année.

Cet affront à la morale universelle et aux valeurs fondamentales de toute coexistence civilisée crée également un dangereux foyer de troubles qui menace la paix et la sécurité internationales, non seulement parce qu'il transforme en volcan la situation interne, l'étendant aux Etats voisins, mais aussi parce qu'il se traduit par une menace constante pour ces Etats.

Cette menace s'est concrétisée par des actes répétés de subversion et d'agression contre ces Etats afin de les déstabiliser. Le dernier acte de ce genre est l'attaque menée contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe en mai de cette année.

M. Lupinacci (Uruguay)

, L'échec de tous les efforts entrepris pour convaincre le gouvernement de Pretoria d'adopter la voie de la négociation pour parvenir à abolir l'apartheid, comme, par exemple, les efforts du Groupe de personnes éminentes du Commonwealth ou les appels de plusieurs gouvernements, démontre que le régime d'Afrique du Sud s'accroche désespérément à sa politique.

Il est donc juste et pertinent que l'on condamne, dans l'instance universelle des Nations Unies, cette politique criminelle, et que l'on s'acquitte du devoir inéluctable de la dénoncer et de la répudier, de continuer d'informer l'opinion publique internationale et d'accorder aux victimes de cette pratique honteuse l'appui moral et la solidarité des autres peuples du monde.

M. Lupinacci (Uruguay)

Mais il est évident que ces simples condamnations ne suffisent pas. Une action internationale concertée s'impose et les Nations Unies doivent appliquer d'urgence des mesures efficaces pour éviter l'éruption dévastatrice du volcan.

Le Conseil de sécurité doit assumer sa responsabilité primordiale, à savoir le maintien de la paix et la sécurité internationales. Il doit agir conformément au Chapitre VII de la Charte pour imposer des sanctions obligatoires au régime de Pretoria. Il est temps de nous rappeler qu'il existe un Chapitre VII dans la Charte et que le Conseil de sécurité est investi de pouvoirs au titre même de la Charte et qu'il ne doit pas s'y dérober.

L'Uruguay estime que des mesures fermes prises par l'intermédiaire de l'Organisation peuvent porter des fruits, y compris l'application de sanctions telles que l'embargo effectif des armes et du matériel stratégique, la suspension de toute collaboration dans le domaine militaire et nucléaire, le refus de prêts, l'interdiction de procéder à des investissements, la suspension des relations culturelles, sportives et autres, toutes ces mesures menant à l'isolement du régime et à l'affaiblissement de son opposition aux changements fondamentaux nécessaires dans la société sud-africaine.

En même temps, tout comme d'autres Etats, nous tenons à encourager l'assistance humanitaire destinée à ceux qui, en ce moment, subissent les conséquences de la dure répression du régime raciste.

A l'occasion de la Journée de solidarité avec les prisonniers politiques d'Afrique du Sud, le Ministre des affaires étrangères de l'Uruguay, M. Enrique Iglesias, a adressé un message au Président du Comité spécial contre l'apartheid, M. Joseph Garba, dans lequel il déclare entre autres :

"Mon pays, qui est revenu à sa position traditionnelle de défense sans réserve des droits de l'homme, tient à exprimer, par l'intermédiaire de Votre Excellence, l'appui et la solidarité à tous ceux qui, en raison de leur lutte contre le racisme, ont connu ou connaissent la persécution, la prison et la torture."

L'Uruguay a fait de la défense des droits de l'homme un des piliers de son système politique et l'un des objectifs fondamentaux de sa conduite dans les affaires internationales. C'est pourquoi, depuis 1986, il est partie à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination

M. Lupinacci (Uruguay)

raciale et il a été le premier Etat à reconnaître la compétence du Comité chargé de recevoir des plaintes individuelles. Il a également ratifié la Convention internationale contre l'apartheid dans les sports et a interdit, de façon réitérée, l'entrée des athlètes sud-africains au territoire national, en application des résolutions 38/14 et 32/105 M.

Le Gouvernement démocratique de l'Uruguay s'associe à la condamnation universelle du régime raciste d'Afrique du Sud et déclare, une fois de plus, sa volonté d'appuyer toute action de l'Organisation des Nations Unies pouvant aboutir à l'éradication totale de l'apartheid et de ses séquelles, à savoir l'injustice et la menace à la paix internationale.

Mme ASTORGA GADEA (Nicaragua) (interprétation de l'espagnol) : Nous prenons part aujourd'hui à la discussion relative à cette question si importante car en tant que pays non aligné mais surtout en tant qu'êtres humains sensibles à l'agression, nous estimons qu'il est de notre devoir de dénoncer, à chaque occasion et en toute circonstance, non seulement l'existence mais également la perpétuation du crime contre l'humanité qui existe en Afrique du Sud en raison du maintien du régime d'apartheid.

L'escalade de la répression interne, les agressions constantes, les mesures de déstabilisation contre les Etats de première ligne, l'occupation illégale de la Namibie - c'est-à-dire la tension constante dans laquelle vit l'Afrique austral - sont les conséquences directes de la politique d'apartheid du régime sud-africain qui, de par sa nature même, a besoin de s'appuyer sur la terreur et l'oppression pour survivre.

Le régime de la suprématie blanche en Afrique du Sud a pu se maintenir grâce à l'utilisation des méthodes les plus élaborées et les plus brutales de répression et également grâce à la collaboration et à l'encouragement de ses alliés.

En 1963, l'ancien Premier Ministre de l'Afrique du Sud, Hendrik Verwoerd, déclarait devant le Parlement :

"Le problème, réduit à sa plus simple expression, peut se résumer ainsi : Nous voulons que l'Afrique du Sud reste blanche. Cela signifie la domination blanche, non pas simplement une direction des affaires par les Blancs, ni une Afrique du Sud dirigée par les Blancs, mais un contrôle par les Blancs, la suprématie des Blancs."

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

Une ségrégation totale existe dans l'Afrique du Sud d'aujourd'hui. L'immense majorité de la population noire, qui représente près de 23 millions de personnes, est obligé de vivre dans ce que l'on appelle les bantoustans et qui ne représentent que 13 % du territoire sud-africain, c'est-à-dire que les racistes blancs, qui représentent moins de 5 millions de personnes, se sont partagés 87 % de ce vaste territoire.

Dans leur propre patrie, les Africains sont considérés et traités comme des étrangers. Le système des laissez-passer est l'un des éléments fondamentaux de l'apartheid. Depuis la création de ce système, plus de 13 millions d'Africains ont été accusés ou arrêtés pour des présumées violations de la loi relatives au laissez-passer. Les conditions de vie du peuple noir sud-africain se caractérisent, outre le racisme et la répression, par des taux élevés d'analphabétisme, de malnutrition, de maladies et de mortalité infantiles. Pour lutter contre cette situation et un régime aussi odieux, le peuple héroïque sud-africain fait front aujourd'hui comme il l'a fait hier. Mais la lutte pour la liberté et la justice en Afrique du Sud n'est pas simplement celle de ce peuple. C'est la lutte de la communauté internationale; c'est la lutte de tous les peuples du monde.

La sombre histoire de l'Afrique du Sud est jalonnée de chapitres héroïques où s'inscrivent la lutte et la rébellion du peuple sud-africain, mais, jamais encore, ce peuple ne s'était opposé comme aujourd'hui au régime d'oppression. Jamais encore la lutte n'avait atteint le niveau actuel. Face à la situation tragique dans laquelle il se trouve, il n'a pas d'autre choix que la lutte. S'il ne peut obtenir la justice par des moyens pacifiques, il doit la conquérir par la seule chose qui lui reste : la dignité.

Ceux qui préconisent le pacifisme et la non-violence, ceux qui qualifient de terrorisme la violence quand elle vient de l'opprimé et qui l'appellent "légitime défense" quand elle vient du dominateur, ceux qui prêchent la modération aux condamnés, à ceux qui ont soif de justice, s'ils veulent vraiment la paix et non la violence, doivent faire entendre leur voix et agir en faveur de la justice, c'est-à-dire en faveur de la majorité noire d'Afrique du Sud et contre l'apartheid.

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

De quelle façon le régime raciste répond aux exigences de la population noire? Il y répond par le seul mécanisme qu'il lui reste : la terreur. La répression brutale se déchaîne contre le peuple noir. De plus en plus d'attaques et d'agressions sont perpétrées contre les pays voisins qui, s'acquittant de leurs obligations internationales et humanitaires, donnent refuge à ceux qui fuient la persécution raciste et qui cherchent sur d'autres terres ce qu'ils ne trouvent pas dans leur propre patrie.

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

La situation en Afrique du Sud se détériore de jour en jour mais nous devons être conscients du fait que la répression généralisée et les menaces d'agression, loin de refléter la force du régime, reflètent sa faiblesse. Elles sont le signe de son inévitable et totale disparition.

C'est pourquoi la communauté internationale doit répondre à l'effort héroïque des patriotes sud-africains pour éliminer l'apartheid. Il est clair pour la communauté internationale, et cela a été reconnu par l'Organisation des Nations Unies, que les sanctions très larges et obligatoires sont sans aucun doute la mesure pacifique la plus efficace dont dispose la communauté internationale pour mettre un terme à l'apartheid.

Cependant, nous avons constaté avec tristesse du fait qu'à chaque fois que le Conseil de sécurité, se faisant l'écho de la communauté internationale, essaie de s'acquitter dans la pratique de ses responsabilités en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, il se voit contré systématiquement par le veto de deux membres permanents, les deux pays qui précisément bénéficient le plus du crime contre l'humanité commis en Afrique du Sud et de l'occupation illégale de la Namibie.

Parlant des sanctions et des prétextes futiles de ceux qui s'y opposent, le camarade Oliver Tambo, président du Congrès national africain, s'exprimant au nom de millions d'Africains, disait :

"Les sanctions sont une arme que la communauté internationale peut et doit utiliser contre le régime raciste pour affaiblir sa capacité d'agression. On ne peut espérer que les sanctions renversent le système de l'apartheid. Elles ne sont pas une solution de rechange à la lutte du peuple d'Afrique du Sud et de la Namibie mais un complément important à cette lutte."

D'un autre côté, face à la situation épouvantable de tant de millions d'êtres humains, le Président des Etats-Unis persiste à s'opposer aux sanctions en disant qu'elles toucheraient davantage la majorité noire que le Gouvernement sud-africain. A-t-on jamais vu pareille hypocrisie? Depuis quand le Président Reagan se préoccupe-t-il du sort des Africains? Depuis quand la majorité noire d'Afrique du Sud bénéficie-t-elle des avantages, du luxe et de l'abondance de la minorité raciste?

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

Le peuple de l'Afrique du Sud a lui-même déclaré clairement et à maintes reprises qu'il était favorable aux sanctions. Après tout, si cela doit signifier des souffrances pour lui, en quoi peut-il souffrir plus que ce qu'il souffre actuellement? Comme le disait récemment l'évêque Desmond Tutu :

"Ces souffrances semblent se poursuivre indéfiniment et si de nouvelles souffrances pouvaient mettre un terme à nos souffrances, nous les accepterions."

Mais le Président Reagan a recours à toutes sortes de calomnies dans sa défense continue des sanctions contre les gouvernements populaires. Il apparaît chaque jour plus clairement que les arguments invoqués s'agissant des sanctions sont hypocrites. Quand celles-ci servent ses intérêts, il les applique avec enthousiasme; quand elles vont à l'encontre de ses intérêts, les sanctions deviennent automatiquement illégales. Pourquoi n'applique-t-il pas à l'Afrique du Sud les sanctions économiques appliquées illégalement au Nicaragua?

La réponse est déjà parfaitement connue. Dans le cas du Nicaragua, les Etats-Unis essaient de déstabiliser un peuple qui défend la justice et l'autodétermination. Dans le cas de l'Afrique du Sud, les Etats-Unis défendent un régime qui, précisément, les refuse au peuple sud-africain.

Alors qu'à Washington et dans d'autres capitales occidentales, on avance toutes sortes de prétextes pour expliquer son opposition aux sanctions, l'Afrique du Sud, de son côté, impose des sanctions à ses voisins.

La politique d'"engagement constructif", qui a déjà été condamnée au plan international, a été précisément élaborée pour donner le temps à Pretoria de se préparer aux sanctions. Parallèlement à la collaboration politique, diplomatique et financière des Etats-Unis, Israël et d'autres puissances occidentales ont aidé l'Afrique du Sud à s'assurer une suprématie militaire dans la zone pour en faire le gendarme et le défenseur des intérêts de l'impérialisme en Afrique australe et dans l'Atlantique sud.

Alors qu'au Conseil de sécurité, on s'oppose aux sanctions, l'Afrique du Sud, elle, sanctionne ses voisins. Elle détruit leurs infrastructures, boycotte leurs produits, sabote leurs moyens de communication et de transport. Face à ces actes, que font les pays qui sont opposés aux sanctions contre Pretoria?

Nous voudrions cependant exprimer notre reconnaissance aux pays occidentaux qui ont pris des mesures contre l'Afrique du Sud. Nous saluons les mesures adoptées par les pays nordiques et espérons que d'autres pays suivront cet exemple

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

A côté de l'imposition de sanctions à l'Afrique du Sud, il est nécessaire d'accroître substantiellement l'appui et la coopération fournis aux pays voisins de l'Afrique du Sud ainsi qu'à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe afin de les aider à contrer toutes les représailles et les effets sur leurs économies qui pourraient venir de Pretoria.

Outre qu'il persécute et fait souffrir le peuple sud-africain, Pretoria, en accord avec Washington, finance et dirige ces créatures du colonialisme que sont les bandes mercenaires qui lancent des attaques contre l'Angola et le Mozambique.

Nous, peuple du Nicaragua, victimes de la même politique dirigée de Washington, ne pouvons qu'exprimer notre solidarité avec ces peuples héroïques de l'Afrique australe, notamment les peuples de la Namibie et de l'Afrique du Sud.

Nous saluons une fois de plus la SWAPO et le Congrès national africain (ANC) sous la direction desquels ces peuples connaîtront sans tarder une liberté qu'ils ne laisseront plus échapper.

Je voudrais terminer en citant ce que disait Nelson Mandela au cours du jugement de Rivonia - paroles qui sont maintenant inscrites dans le cœur de chaque patriote sud-africain, et sont maintenant la devise au nom de laquelle il lutte :

"J'ai alimenté l'idéal d'une société libre et démocratique dans laquelle toutes les personnes vivent ensemble dans l'harmonie et en bénéficiant des mêmes chances. C'est un idéal pour lequel j'espère vivre mais, si cela était nécessaire, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir."

M. FARAH DIRIR (Djibouti) (interprétation de l'anglais) : La majorité autochtone sud-africaine a consenti de grands sacrifices dans sa lutte pour se libérer du triste système d'apartheid. Cette large majorité a montré clairement au monde entier qu'elle n'accepterait jamais l'humiliation du racisme, de la discrimination raciale et de l'apartheid et rejeté les limites dégradantes des réserves d'autochtones, ce que l'on appelle les bantoustans, qui sont devenus des réservoirs de main-d'œuvre à bon marché au service de la politique répressive d'exploitation menée au bénéfice du régime de l'apartheid et de ses alliés étrangers.

De plus, le régime d'apartheid a créé un climat hostile qui a entraîné la déstabilisation politique et économique de la région australe, rendant les pays de première ligne souverains voisins vulnérables aux attaques de l'Afrique du Sud et à ses actes d'agression gratuits contre leur intégrité territoriale visant à les empêcher d'apporter un appui moral et matériel à la lutte de libération des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie.

M. Farah Dirir (Djibouti)

Le régime raciste sud-africain, malgré les résolutions de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation de l'unité africaine (CUA), des non-alignés et l'opinion publique mondiale, a choisi de renforcer ses pratiques d'oppression et d'apartheid en perpétrant des actes terroristes de brutalité policière, de violence et des massacres commis de sang-froid contre la majorité africaine indigène afin d'étouffer la lutte qu'elle mène pour la liberté et l'indépendance.

M. Farah Dirir (Djibouti)

Exaspéré par l'intensification de la lutte de libération et par l'élargissement de l'opposition globale, le régime raciste sud-africain a imposé un état d'urgence dans tout le pays depuis juillet 1985 dans l'intention de saper et de briser l'unité de la majorité indigène africaine.

En dépit de toutes ces mesures de répression, il est très encourageant de constater que la majorité indigène sud-africaine est maintenant plus unie que jamais et que la campagne de terreur, d'arrestations arbitraires et d'emprisonnements des chefs religieux et syndicalistes, de politiciens, d'organisateurs de communautés, d'étudiants, de professeurs et d'opposants au régime d'apartheid, victimes de la violence et de la brutalité policière, ne peut dissuader les combattants de la liberté de lutter avec détermination pour leur liberté et leur indépendance nationale. C'est là une réalité inéluctable, qui s'imposera aux esprits fermés des agresseurs et des tenants du régime d'apartheid.

Nous condamnons une fois encore l'imposition de l'état d'urgence, les actes de terrorisme et le génocide généralisé perpétrés par les forces armées et policières sud-africaines afin d'entretenir la violence et le conflit fratricide, pour dresser les Africains les uns contre les autres, avec la volonté de ressusciter la politique coloniale dépassée de "diviser pour régner" et de soumettre et de dominer totalement la majorité indigène.

Nous sommes très préoccupés de constater que, depuis l'an dernier, aucun progrès n'a été réalisé dans les négociations relatives au démantèlement du système d'apartheid et à la résolution de la question globale de l'émancipation politique, économique et sociale de la majorité indigène sud-africaine.

Il est immoral et inhumain de tolérer que la question sud-africaine n'évolue pas alors que les atrocités perpétrées par l'Afrique du Sud continuent de désintégrer et de détruire la trame même de la société noire sud-africaine, en violation flagrante du droit international, simplement parce que le régime sud-africain ne veut pas négocier avec les parties intéressées.

Il est devenu manifeste pour le monde entier que le régime raciste d'Afrique du Sud ne renoncera pas à sa politique d'apartheid contre la majorité indigène, et qu'il ne coexistera pas non plus avec ses voisins, des Etats souverains indépendants, si de véritables efforts internationaux concertés ne sont pas déployés par tous les pays développés et en développement sans exception pour exercer une pression maximale sur l'Afrique du Sud.

M. Farah Dirir (Djibouti)

Nous estimons que toute collaboration économique et financière avec l'Afrique du Sud ne contribuera qu'à renforcer sa capacité d'agression et de belligéranç et à intensifier aussi sa répression brutale contre la majorité africaine opprimée en Afrique du Sud et en Namibie.

Par conséquent, nous en appelons à tous les pays épris de paix pour qu'ils reconnaissent les droits de l'homme de la majorité africaine et rejettent toutes les manœuvres et stratégies qui empêchent la communauté internationale d'intensifier ses efforts concertés visant à imposer des sanctions obligatoires et globales à l'encontre de l'Afrique du Sud.

La délégation de Djibouti ne soutient pas la thèse selon laquelle la majorité indigène africaine souffrirait plutôt qu'elle ne bénéficierait d'un programme de sanctions contre l'Afrique du Sud. Nous souhaitons une thèse qui aille dans le sens de la volonté de la grande majorité de la communauté internationale qui demande des sanctions.

En dépit de différentes politiques décourageantes qui s'opposent à la lutte menée actuellement contre l'apartheid, nous nous félicitons de voir que le consensus global anti-apartheid sur l'imposition de sanctions contre l'Afrique du Sud s'élargit sans cesse, qu'il se consolide et acquiert un nouvel élan. Nous espérons que ce consensus aboutira à un boycottage total et efficace, qui pourrait contraindre le régime odieux d'Afrique du Sud à renoncer à son infâme système d'apartheid.

Nous prions instamment la communauté internationale éprise de paix d'envisager sérieusement tous les aspects des sanctions socio-économiques et militaires - y compris l'application totale et effective de l'embargo sur les armes - contre l'Afrique du Sud et notamment celles destinées à empêcher ce pays d'acquérir la capacité nucléaire.

Nous demandons la libération immédiate de Nelson Mandela ainsi que de tous les autres prisonniers politiques, et la levée de l'interdiction des mouvements de libération, des activités politiques et des organisations. Il faut amener le régime sud-africain à procéder à des réformes sociales, économiques et politiques fondamentales, qui soient acceptables pour la majorité indigène africaine, et à renoncer à ses manœuvres destinées à détourner l'attention de la communauté internationale de la crise véritable en recourant à des prétendues réformes constitutionnelles qui ne sont qu'une manœuvre futile de plus visant à maintenir le régime d'apartheid.

M. Farah Dirir (Djibouti)

La région ne connaîtra ni la paix ni la tranquillité tant que les forces d'apartheid n'auront pas été vaincues et tant que le système d'apartheid lui-même n'aura pas été complètement démantelé et détruit.

Les actes d'agression non provoqués de l'Afrique du Sud contre la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats voisins de première ligne, destinés à les empêcher d'apporter un soutien nécessaire à la lutte de libération en Afrique du Sud et en Namibie, doivent cesser une fois pour toutes.

La majorité indigène sud-africaine mérite tout l'appui moral et matériel que la communauté internationale peut lui fournir pour assurer le succès de la juste cause de leur lutte pour l'indépendance politique, économique et sociale.

De même, les Etats de première ligne devraient recevoir un appui pour se défendre contre les attaques et les actes d'agression perpétrés par les forces armées d'Afrique du Sud.

Tous les efforts internationaux qui pourraient affaiblir le mécanisme répressif du régime d'apartheid doivent être encouragés par tous les pays épris de paix de la communauté internationale.

A cet égard, nous appuyons les propositions utiles faites lors de la deuxième Conférence de Paris sur les sanctions contre l'Afrique du Sud raciste visant à intensifier les efforts destinés à abolir l'apartheid en imposant des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud.

Pour terminer, ma délégation tient à exprimer sa reconnaissance et sa gratitude au Comité spécial contre l'apartheid qui, sous la direction compétente de M. Garba, du Nigéria, a présenté à l'Assemblée son rapport détaillé (A/41/22). Nous félicitons le Président et les membres du Comité pour les efforts considérables qu'ils ont déployés en vue de promouvoir les campagnes contre l'apartheid et de recueillir un soutien mondial dans la mobilisation de la communauté internationale pour prendre des mesures contre la pratique odieuse du régime sud-africain.

M. CHARLES (Haïti) : L'histoire souvent fait appel à des raccourcis qui mettent en relief un homme, une invention ou un fléau pour caractériser une époque. Les hommes qui se pencheront demain sur la nôtre retiendront sans aucun doute l'apartheid comme le mal le plus dévastateur. Tant que l'on ne se décidera pas à y appliquer la thérapeutique propre à l'extirper pour de bon de notre société, il faudra qu'on en discute, ne serait-ce que pour faire le point sur ses ravages croissants et les réactions de la communauté internationale à ses effets pernicieux.

L'Afrique du Sud, en faisant de l'apartheid la pièce maîtresse de son système de gouvernement reprend à son compte, et pour le malheur de l'humanité, les valeurs, ou plutôt les pseudo-valeurs d'un temps qu'on croyait à jamais révolu. La supériorité raciale érigée en philosophie politique ou philosophie tout court dicte en effet le comportement des tenants de l'apartheid, inspire leurs lois et leurs institutions, imprègne du tout au tout leur action. Si la minorité blanche s'est taillée, à l'exclusion de toute autre, une place de choix au sein de la société sud-africaine, cette même minorité s'acharne par contre à reléguer la majorité noire au plus bas de l'échelle sociale, à lui infliger des conditions d'existence intentatoires à la dignité humaine - et la règle ici plus qu'ailleurs se vérifie de façon inexorable; le paradis des privilégiés blancs a pour corrélatif l'enfer de la multitude noire. Tout est mis en oeuvre pour renforcer cette situation : les lois manipulées avec cynisme concourent à maintenir les Noirs à leur place, à perpétuer le statu quo, légitimant de surcroît les pratiques les plus inhumaines visant à refouler les aspirations les plus légitimes des masses brimées, asservies, exploitées.

Les médias internationaux frappés officiellement d'interdit, l'appareil répressif de Pretoria se donne libre cours, multipliant les tortures, les arrestations arbitraires et les meurtres qui se pratiquent au nom de la loi et de l'ordre. A cet égard, on a relevé plus de 2 000 morts au cours des 18 derniers mois. Ces chiffres traduisent une escalade de la violence qui n'a fait que s'amplifier avec l'instauration de l'état d'urgence au cours du mois de juin dernier, au point que Pretoria a dû décider que seul le Bureau gouvernemental d'information est habilité à donner le bilan quotidien des victimes des troubles.

Des victimes, il s'en trouve non seulement dans le périmètre de l'Afrique du Sud y compris les bantoustans, mais encore au-delà de ses frontières et de sa juridiction, au sein même des Etats voisins, que le gouvernement raciste ne ménage

M. Charles (Haïti)

ni de ses raids meurtriers ni de ses manœuvres répétées de déstabilisation. Là encore, Pretoria sème la ruine, la mort et la désolation. Là surtout, le bellicisme inhérent à l'apartheid s'avère une menace certaine contre la paix et la sécurité régionales, contre la paix et la sécurité internationales également.

A ce sujet, il importe de retenir premièrement, que le Gouvernement de l'Afrique du Sud fomente et alimente des mouvements de rébellion contre les gouvernements légitimes des Etats voisins; deuxièmement, que les suppôts de l'apartheid, non seulement soutiennent les forces réactionnaires à leur dévotion, mais encore ne reculent devant aucune forme d'agression dans leur tentative d'imposer leur volonté à la région; troisièmement, que l'occupation illégale de la Namibie persiste jusque de nos jours en violation flagrante des résolutions des Nations Unies; quatrièmement, que les possibilités d'ingérence et d'incursion dans les Etats voisins s'accroissent avec la capacité de frappe du gouvernement raciste, dont l'option nucléaire ne doit en aucun cas être sous-estimée.

C'est en grande partie grâce à l'action de notre organisation que la communauté internationale a été sensibilisée aux manifestations insolites et au danger croissant de cette nouvelle forme de fascisme dirigés spécialement contre la population non blanche. Le rapport du Secrétaire général sur la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain retrace les étapes de cette laborieuse croisade menée au sein des Nations Unies contre les protagonistes de cette doctrine. Ceci se reflète à travers les différentes résolutions et autres instruments juridiques adoptés jusqu'ici. Cependant, cette contribution normative, pour imposante qu'elle soit, aurait peu de chances de secouer l'apathie ou les réticences des uns et des autres si elle n'était précédée, accompagnée et suivie, d'un effort soutenu de mobilisation auquel la plupart des agences du système des Nations Unies ont apporté le meilleur d'elles-mêmes.

C'est ainsi que les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les corporations et sociétés, les institutions religieuses et laïques, les mouvements de jeunes touchés se sont ralliés dans bien des cas et à des degrés divers au grand combat contre l'apartheid. Le bilan reste à établir. Cependant, nous croyons devoir rappeler quelques démarches importantes qui jalonnent l'année en cours et qui constituent à notre sens autant de repères sur la route qui doit conduire tôt ou tard à l'élimination totale de l'apartheid.

M. Charles (Haïti)

A ce sujet mérite d'être mentionnée l'action du groupe des sept éminentes personnalités du Commonwealth qui, au terme de leurs investigations, ont recommandé sans ambages que des sanctions soient prises à l'encontre de l'Afrique du Sud et suggèrent une action concertée dans le but de prévenir, selon leurs propres termes, le plus grand bain de sang depuis la deuxième guerre mondiale.

D'autres personnalités non moins éminentes du monde politique, littéraire, artistique et religieux ont fait des déclarations similaires qu'il serait fastidieux de citer. Toutefois, nous ne saurions passer sous silence la décision historique du Congrès américain d'assumer, pour ce qui est de son pays, le leadership de la lutte contre l'apartheid. Il en est de même des initiatives de la Communauté économique européenne et du Japon qui, manifestement, devront être renforcées.

Nous voulons, enfin, rendre hommage au peuple combattant dont la détermination de s'opposer par tous les moyens à la stratégie de guerre totale de Pretoria s'affirme de jour en jour. Il a droit à notre soutien le plus agissant. A cet égard, la communauté internationale se doit de contribuer plus concrètement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie fonctionnelle de riposte à la mesure de la situation. Cela suppose qu'à côté des sanctions globales obligatoires, seule issue pacifique laissée à notre choix, la communauté internationale s'engage à apporter une aide matérielle accrue aux mouvements de libération nationale d'Afrique du Sud et à la SWAPO qui, sur le terrain, luttent pour accomplir ce que les résolutions des Nations Unies ont été impuissantes à réaliser jusqu'à présent.

M. Charles (Haïti)

Dans le même ordre d'idées, il ne faut pas non plus que soient oubliés ou négligés les pays de la ligne de front doivent constituer en tout état de cause les bases arrières de l'armée de libération. Si, comme beaucoup le pensent, la libération de la Namibie et de l'Afrique du Sud doit passer par la confrontation, rendue inévitable par le régime raciste, n'hésitons pas un seul instant à placer les combattants de la liberté dans les meilleures conditions possibles pour y faire face.

M. DIATTA (Niger) : Les événements qui se sont déroulés en Afrique du Sud depuis la dernière session de notre assemblée générale démontrent, s'il en est encore besoin, que le régime de Pretoria continue de faire preuve d'une intransigeance obstinée dans la poursuite de sa politique d'apartheid, cet odieux système que notre communauté internationale a qualifié de crime contre l'humanité et la conscience humaine, en ce sens qu'il repose sur le racisme, l'exploitation et l'injustice, contrairement à la Déclaration universelle des droits de l'homme qui affirme que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits et que chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la Déclaration sans distinction aucune, notamment de race, de couleur ou d'origine nationale.

En effet, durant toute l'année écoulée, la population opprimée d'Afrique du Sud a été contrainte de vivre à deux reprises sous l'état d'urgence imposé par le régime d'apartheid, état d'urgence au cours duquel la brutalité légendaire de ce régime s'est exercée de la manière la plus énergique. De nouveau, des centaines de personnes ont été tuées, des milliers d'autres ont également été incarcérées sans jugement, dont nombre d'entre elles ont subi des sévices et des tortures en prison. L'Afrique du Sud est en fait devenue un véritable camp de concentration, où il ne se passe pas un jour sans que des Noirs soient tués au cours de violences policières.

La politique de bantoustanisation et les déplacements forcés de population se sont également poursuivis avec acharnement, aggravant par leurs méfaits les conditions déjà précaires des populations opprimées de ce pays. La communauté internationale tout entière a eu à clamer son indignation et sa condamnation de ce terrorisme d'Etat du Gouvernement sud-africain à l'endroit de la majorité de la population, qui ne souhaite que jouir de ses droits fondamentaux, de la liberté et de la justice dans une société délivrée de l'apartheid, de la terreur et de

M. Diatta (Niger)

l'oppression. Cette barbarie du régime de l'apartheid est la preuve irréfutable que les prétendues réformes qu'il entend entreprendre n'ont en réalité aucune substance. Il ne s'agit en fait ni plus ni moins que de changements tactiques opérés dans le but de perpétuer l'apartheid.

Le peuple sud-africain s'est montré à cet égard d'une extrême vigilance. Non seulement il a rejeté ces prétendues réformes, mais il a, depuis ces deux dernières années, intensifié sa résistance sur l'ensemble du territoire. En sont témoins les grèves et les boycottages sur les lieux de travail et dans les écoles, les manifestations de masse organisées dans les rues et la lutte armée accrue que mènent les mouvements de libération nationale. Cette farouche résistance a provoqué un désarroi profond chez les tenants de l'apartheid et les ont amenés justement à imposer, à plusieurs reprises, l'état d'urgence pour contrôler les situations devenues incontrôlables, mais en vain.

En effet, la détermination du peuple sud-africain puise sa source dans les souffrances accumulées depuis l'instauration de la politique d'apartheid et dans son refus inébranlable de se voir priver de ses droits. Cette lutte du peuple opprimé d'Afrique du Sud contre l'apartheid et les actes d'atrocité du régime raciste de Pretoria s'est d'ailleurs acquis un très grand appui de l'opinion publique internationale. Partout dans le monde, des manifestations sont organisées pour dénoncer cette politique de négation des droits de l'homme et des libertés fondamentales et les résultats, aujourd'hui, de cette mobilisation, ne peuvent que reconforter la majorité opprimée d'Afrique du Sud et l'inciter à redoubler d'efforts dans son combat libérateur.

En effet, sous la pression continue et répétée de leur opinion publique nationale, de nombreux gouvernements, et plus particulièrement ceux qui maintiennent des relations de tous ordres avec le régime raciste d'Afrique du Sud, ont été amenés à prendre certaines mesures dans les domaines économique, militaire et commercial. Ces mesures, pour limitées qu'elles soient au niveau de certains pays, ne peuvent que faire prendre davantage conscience au Gouvernement sud-africain qu'il ne peut rester indéfiniment impuni et que, tôt ou tard, il se retrouvera isolé sur le plan international s'il ne prend pas les mesures radicales nécessaires pour démanteler l'apartheid et faire droit aux justes et légitimes revendications de la majorité écrasante de sa population.

M. Diatta (Niger)

Il faut bien, en effet, se rendre à l'évidence que les condamnations verbales et l'indignation morale n'ont en fait provoqué dans le passé qu'un durcissement du régime de l'apartheid. Son intransigeance n'est que le résultat de l'incapacité dans laquelle notre communauté mondiale s'est trouvée de mettre en oeuvre des mesures concertées efficaces qui pourraient favoriser un changement d'attitude des tenants de l'apartheid, et notamment les amener à s'engager vers l'édification d'une société non raciale et démocratique en Afrique du Sud. C'est pourquoi ma délégation estime que le moment est venu d'aller au-delà de simples condamnations et de résolutions sans lendemain qui n'entraînent aucun fléchissement dans ce défi incessant que le régime d'Afrique du Sud a lancé à l'ensemble de la communauté internationale.

En effet, les dirigeants de Pretoria ont montré à plus d'un titre qu'ils ne tiennent aucun compte des exigences de la morale et du droit. A une situation exceptionnelle, il y a lieu de répondre par des actes exceptionnels. Les excellents résultats auxquels est parvenue la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, qui s'est tenue à Paris du 16 au 20 juin 1986, constituent à nos yeux une excellente plate-forme pour l'action que la communauté internationale doit entreprendre en vue d'aboutir à l'éradication de l'apartheid.

Cette conférence a, en effet, préconisé la mise en oeuvre de sanctions globales et obligatoires qui auraient notamment pour effet d'étendre l'embargo sur les armes, de mettre fin à toute collaboration militaire et nucléaire avec l'Afrique du Sud, et porteraient sur les produits pétroliers ainsi que sur les investissements en Afrique du Sud et les prêts bancaires à ce pays. En adoptant sans tarder et en appliquant effectivement ces sanctions, les Etats Membres, unis au sein de cette organisation, auront non seulement fait preuve de solidarité vis-à-vis du peuple d'Afrique du Sud dans les souffrances qu'il endure quotidiennement depuis plus de 40 ans, mais également montré leur volonté farouche de restaurer l'autorité morale et la crédibilité de notre organisation, dont les centaines de résolutions que ses organes principaux ont adoptées concernant l'apartheid ont été bafouées par le régime de Pretoria.

La victoire du peuple de l'Afrique du sud est inscrite dans l'histoire et nous avons le devoir impérieux de la hâter.

M. Diatta (Niger)

La politique d'apartheid du Gouvernement raciste d'Afrique du Sud est également à l'origine des conflits qui existent en Afrique australe, conflits qui compromettent la paix et la sécurité du sous-continent et qui constituent une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. Outre le fait qu'ils ont imposé à l'intérieur de leurs propres frontières un régime de terreur et d'oppression, qui atteint aujourd'hui son paroxysme, les dirigeants de Pretoria se sont également engagés à l'extérieur de leurs frontières dans une politique de déstabilisation des Etats de la ligne de front et des pays voisins. Cette politique se caractérise notamment par des actes d'agression répétés et un interventionnisme militaire qui font de nombreuses victimes au sein des populations innocentes et des dommages matériels importants.

M. Diatta (Niger)

Les récents raids contre l'Angola, le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe sont là pour nous prouver que le régime raciste d'Afrique du Sud a l'intention de persister dans cette politique d'interventionnisme militaire et d'affaiblissement de ses voisins, à cause de l'appui constant et tenace qu'ils apportent aux peuples sud-africain et namibien.

Ma délégation tient à réitérer sa ferme condamnation de ces actes d'agression commis en violation des principes reconnus du droit international applicables à la conduite des relations entre Etats. Il sont à nos yeux une illustration parfaite du terrorisme d'Etat pratiqué par l'Afrique du Sud dans le cas de sa politique délibérée de consolidation du système d'apartheid et d'intimidation des Etats de la région, qui n'ont jamais hésité à soutenir la lutte des peuples opprimés d'Afrique australe, quel que soit le lourd tribut qu'ils aient à payer pour cela.

Notre communauté internationale se doit d'apporter aux Etats de première ligne victimes des actes de déstabilisation de l'Afrique du Sud tout le soutien et l'aide matérielle et financière nécessaire afin de leur permettre de faire face à toutes ces agressions et de sauvegarder leur souveraineté et leur intégrité territoriale.

Nous voudrions en terminant exprimer au Comité spécial contre l'apartheid et, plus particulièrement à son président, l'Ambassadeur Garba, du Nigéria, nos très sincères remerciements pour l'excellent rapport qu'il nous ont présenté encore cette année, ainsi que pour tous les efforts qu'ils déploient pour l'avènement en Afrique du Sud d'une société démocratique et multiraciale où la liberté, l'égalité, la dignité et le bien-être de tous seront garantis.

M. SIDDIKY (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation estime que le régime raciste d'Afrique du Sud est une tache sur la conscience de l'humanité. Nous lui avons permis de tenir en otage la dignité humaine pendant trop longtemps. Nous avons cédé à ses menaces vides, à ses cajoleries lâches et à ses promesses frauduleuses. Nous l'avons laissé se comporter en enfant gâté extrêmement mal élevé. Dans le faux espoir que la sympathie, la compréhension et l'engagement constructif amélioreraient cet enfant, nous lui avons épargné le fouet.

Il a interprété notre incapacité à agir comme un encouragement à sa conduite irresponsable et répréhensible. Sa conduite odieuse, si on lui permet de continuer, ne peut que mener au désastre. Le chapelet de mots perdus de nos initiatives les plus sincères de l'amener à entendre raison s'étire de plus en plus et reste parfaitement stérile.

M. Siddiky (Bangladesh)

Nous reconnaissons tous que l'apartheid est un système détestable qui doit disparaître. Il ne résiste ni à la logique ni à la raison. Il attaque les valeurs de paix et de justice, constitue une moquerie de notre civilisation.

Devons-nous permettre à l'intransigeance d'un seul gouvernement, rejeté et hâti par la grande majorité de son propre peuple, de menacer la paix et la stabilité de notre planète? Devons-nous continuer de pécher par omission, alors que nous devrions agir, au risque d'être traduits devant le tribunal de la postérité? Je crois qu'il serait honteux d'adopter une telle attitude. La dernière fois que le monde a payé un prix si élevé pour avoir fait preuve de conciliation envers une dictature raciste en Europe n'est pas si éloignée qu'elle ait disparu de nos mémoires. Tous doivent se souvenir de cet épisode, le plus horrible de l'histoire de l'homme, et veiller à ce qu'il ne se répète pas.

Près de l'endroit où nous sommes réunis pour discuter se dresse la Statue de la Liberté. Sa torche est une lumière d'espoir pour l'homme. Sa fonction est de répandre partout la lumière de la liberté. Cette salle est trop proche des pieds de la dame pour que ses rayons ne nous atteignent pas. Ce n'est peut-être qu'un symbole, mais la nation hôte de notre organisation est parvenue à la grandeur et à la gloire en l'intégrant de façon permanente dans son système de valeurs. Il mérite donc d'être pris en compte. Dans le cas contraire, les récentes célébrations du centenaire ne seraient que des feux d'artifice insignifiants. Est-ce que c'est ainsi que l'histoire devrait voir cet événement? Nous devons agir et le temps presse. Même si nous ne courons pas nécessairement à toute allure vers une catastrophe imminente, chaque heure qui passe entraîne des douleurs supplémentaires pour les mères sud-africaines. Chaque jour de retard ajoute une année à ce qui doit sembler une éternité de souffrances à Nelson Mandela et à des milliers d'autres.

Pendant des années, la communauté internationale a essayé de faire comprendre à Pretoria qu'il se trompait. Nous avons essayé de raisonner avec Pretoria. Nous avons essayé, l'un après l'autre, tous les moyens pacifiques pour lui faire changer sa conduite - tous les moyens sauf un dont je parlerai plus tard. Le régime nous parle maintenant de réformes. On ne peut pas réformer l'injustice, il faut l'éliminer. Pour faire écho au sentiment du respecté Olof Palme, un système tel que l'apartheid ne peut être réformé, il ne peut qu'être aboli.

M. Siddiky (Bangladesh)

Si Pretoria se plaint d'être traité en paria international, c'est sa propre faute. Etant donné qu'il n'agira pas pour démanteler lui-même le régime malfaisant d'apartheid, le monde doit se charger de le faire. Les sanctions obligatoires générales sont le seul moyen pacifique qui semble nous rester. Si le Chapitre VII de la Charte a été rédigé pour répondre à un objectif, quelle situation serait plus appropriée pour l'appliquer que celle-ci.

Nous devons imposer immédiatement des embargos dans au moins quatre domaines cruciaux et les respecter strictement. Premièrement, tous les pays doivent s'abstenir de fournir à l'Afrique du Sud des matériels et des techniques militaires et nucléaires. Cela doit comprendre des objets à double vocation, tels qu'ordinateurs, radars, et autres types d'appareillage électronique. De telles techniques sont théoriquement destinées à un usage pacifique, mais en pratique renforcent la capacité militaire. Le Conseil de sécurité devrait prier instamment tous les intéressés de respecter strictement la résolution 558 (1984). Son application doit être surveillée de très près, si nécessaire par une agence intergouvernementale.

Deuxièmement, la fourniture de pétrole, de gaz et autres produits essentiels qui aident à soutenir le régime doivent cesser immédiatement. Aucun relation commerciale ne devrait être permise qui miserait sur le respect de ces mesures par d'autres. Le Comité spécial contre l'apartheid devrait faire preuve de la plus grande vigilance à cet égard et dénoncer les coupables.

Troisièmement, il doit y avoir un arrêt total de tous les courants de ressources financières à destination de ce pays, tels que les investissements, les crédits et les prêts, qu'ils soient d'origine privée, gouvernementale ou internationale. Il ne doit y avoir aucun nouveau prêt à l'Afrique du Sud.

Quatrièmement, tous les contacts humains avec le Gouvernement sud-africain ou avec les éléments qui le représentent devraient être réduits au minimum. Un tel isolement créera des pressions psychologiques sur le gouvernement et est une mesure dont le pouvoir est plus grand qu'on ne le croit souvent.

Je connais bien l'argument selon lequel cela accroîtra les souffrances de la majorité sud-africaine et des peuples des Etats voisins, mais ces derniers, à plusieurs reprises, ont souligné que c'était un prix qu'ils étaient prêts à payer pour la liberté. Venant moi-même d'une nation qui a payé un tel prix pour sa liberté, je puis vous garantir qu'on n'obtient jamais à bon marché une liberté durable. Si certains Etats noirs d'Afrique ne se plaignent pas, je vous rappelle qu'on n'arrive pas à convertir un homme simplement en le réduisant au silence.

M. Siiddiky (Bangladesh)

Nous sousscrivons fermement à la demande au régime de Pretoria de libérer Nelson Mandela et tous les autres prisonniers, détenus et assignés à des zones réservées. Il doit lever sans délai l'état d'urgence et abroger les lois discriminatoires. Tous les travailleurs doivent avoir des droits syndicaux complets, les structures des bantoustans doivent être éliminées, les troupes en maraude doivent être retirées du sud de l'Angola et un dialogue politique doit être entamé avec les véritables dirigeants de population majoritaire dans le but d'éliminer totalement l'apartheid et d'établir un gouvernement représentatif.

M. Siddiky (Bangladesh)

Aux Blancs d'Afrique du Sud, promettons notre appui et notre coopération pour les aider à mettre au point des relations de coexistence pacifique et harmonieuse avec la majorité noire. La communauté internationale doit faire tous les efforts possibles dans ce sens et les fera. Nous implorons donc les Blancs de se détacher de leur gouvernement détestable. De cette façon ils rendront justice aux valeurs qui sont chères à leur cœur. Ils doivent s'unir à la vague de protestations dont les échos se propageront bientôt à travers les continents. Les sanctions ne mettront sans doute pas fin demain ni après-demain à l'apartheid. Mais elles contribueront certainement au processus. En les imposant, par conséquent, nous nous justifierons nous-mêmes face à l'histoire et, ce qui est plus important encore, face à notre conscience car nous aurons au moins essayé.

M. KOUASSI (Togo) : L'histoire et parfois la nature ont infligé à l'Afrique de multiples douleurs, voire de véritables tragédies. Du nombre de celles-ci, émerge et se dresse, tel un défi insolent, l'arrogante et abjecte politique d'apartheid de l'Afrique du Sud.

Véritable tragédie pour l'Afrique, l'apartheid est aussi et surtout un malheur insupportable pour l'homme, pour tout homme épris de liberté, de justice et de tolérance. Honte pour l'humanité entière, l'apartheid dans la mesure où il s'identifie à la mise en œuvre d'une idéologie conduisant au racisme intégral est une négation de la dignité humaine. Or pour nous la dignité est le premier bien d'un peuple et d'un homme, le bien le plus précieux, supérieur à tout autre, spirituel ou matériel, auquel l'homme puisse jamais légitimement aspirer.*

Dégradant au plan psychologique, révoltant au plan moral, politiquement injustifiable, l'apartheid constitue au regard des lois humaines un crime contre la paix et la sécurité de l'humanité.

Voilà pourquoi déclarait du haut de la tribune du huitième Sommet des pays non alignés réunis à Harare, cette voix qui vient de s'éteindre, celle d'une des plus grandes figures africaines, exemple de courage et d'abnégation, l'un des adversaires les plus conséquents du système d'apartheid, et je le cite :

* M. Henar (Suriname), Vice-Président, assume la présidence.

M. Kouassi (Togo)

"Il n'y a pas d'apartheid démocratique, il n'y a pas d'apartheid humain, d'apartheid pacifique. L'apartheid est la négation de la justice, de l'égalité et des normes sociales, c'est une forme institutionnelle de violation de tous les droits humains. L'apartheid comme le colonialisme ne peut être réformé."

Ce jugement édifiant et sans appel porté sur l'un des scandales les plus révoltants de notre temps est celui du regretté président Samora Moïses Machel, peu avant sa disparition tragique intervenue le 19 octobre dernier. Nous nous inclinons une fois encore devant son illustre mémoire et lui rendons pieusement un hommage infini.

Contesté et réprouvé à l'intérieur, condamné et acculé de l'extérieur, le régime de Pretoria est désormais plus isolé et plus désemparé que jamais. Il n'y a plus de doute, le changement est désormais inévitable en Afrique du Sud et les récents développements politiques dans ce pays le confirment à suffisance.

A l'intérieur de l'Afrique du Sud s'accomplissent les justes prédictions énoncées par Sobukwe, un des fidèles compagnons de Nelson Mandela. Il disait :

"Le commencement de la fin d'un système se produit lorsqu'un peuple se refuse à faire fonctionner des institutions susceptibles de perpétuer son oppression."

Et c'est bien de cela que le monde est témoin aujourd'hui en Afrique du Sud. En effet, le peuple d'Afrique du Sud plus que par le passé est déterminé à se battre jusqu'à la mort, au besoin les mains nues contre des fusils et des automitrailleuses. Les Noirs d'Afrique du Sud n'ont plus peur de mourir et ne souhaitent plus se contenter de concessions ou de réformes annoncées par le Gouvernement de Pretoria.

Face à l'offensive populaire, le Gouvernement de Pretoria use de subterfuges et de tromperies. Mais faute d'avoir réussi à tromper la vigilance de la communauté internationale sur les motivations réelles et les implications multiples de sa politique de replâtrage de l'apartheid et à briser la résistance farouche du peuple sud-africain, Pretoria recourt de plus en plus à l'escalade dans l'oppression et la répression. Ainsi à la faveur de l'état d'urgence décrété en juillet 1985, les forces de sécurité agissent dans l'arbitraire le plus absolu et le plus total.

M. Kouassi (Togo)

Il ne se passe presque pas de jour sans violence policière. Si ce ne sont pas des manifestations pacifiques qui sont réprimées dans le sang, ce sont des écoliers qui tombent sous les balles de la police sud-africaine ou encore des leaders de mouvements représentatifs noirs qui sont arrêtés sans explications et jetés dans les geoles du Gouvernement sud-africain.

Le seul tort de ces Noirs est de demander que leur soient reconnus dans leurs pays les droits les plus élémentaires que la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaissent à tout homme.

Mais le nouveau cycle infernal de la terreur dans lequel s'est engagé Pretoria se révèle à l'analyse comme une tentative désespérée de préserver et de consolider les fondations désormais branlantes de la discrimination raciale en Afrique du Sud. Comment expliquer autrement la restauration et le maintien de l'état d'urgence avec son cortège d'arrestations et de détentions arbitraires et de plus en plus massives, de violations et de tueries, de baillonnements des libertés de réunion, de circulation et de presse?

Le rapport pertinent du Secrétaire général des Nations Unies contenu dans le document A/41/638 indique de façon éloquente la gravité et l'urgence de la situation actuelle en Afrique du Sud. Selon ce rapport :

"Au cours de la première période d'état d'urgence, plus de 500 personnes avaient été tuées dans des affrontements avec la police et près de 7 800, dont 2 000 enfants de moins de 16 ans, avaient été détenues sans inculpation, ni jugement. En outre, 3 600 personnes avaient été arrêtées en vertu des lois sur la sécurité, deux mois après la réinstauration de l'état d'urgence, le régime sud-africain reconnaissait lui-même que 8 551 personnes étaient détenues sans inculpation ni jugement. D'après les organisations qui suivent la situation concernant les droits de l'homme en Afrique du Sud, leur nombre réel serait en fait proche de 13 000, plus de 2 200 personnes qui étaient déjà détenues depuis janvier 1986 en vertu de l'Internal Security Act. Beaucoup de ces détenus sont des femmes et des enfants, des chefs religieux, des dirigeants syndicaux, des journalistes, des jeunes, des étudiants et des notables. Les personnes ainsi détenues seraient souvent maltraitées et torturées. Beaucoup sont mortes durant leur détention. Simplement de janvier à mai 1986, les affrontements ont fait 754 morts" (A/41/638, par. 6).

M. Kouassi (Togo)

Voici déjà 40 ans que notre organisation s'est saisie de la question relative à la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain. Quarante ans au cours desquels des efforts impressionnantes ont été déployés par la communauté internationale pour mettre fin à cet odieux système de discrimination raciale. Mais aussi 40 ans au cours desquels le Gouvernement sud-africain, au mépris des résolutions pertinentes des Nations Unies, a imaginé mille et une ruses pour assurer la survie de l'apartheid avec la complaisance de certaines puissances. Car ce n'est plus un secret, les abstentions dans cette salle même sur un problème aussi grave, sont d'implacables vetos.

Aujourd'hui encore, le régime d'apartheid défie la conscience universelle mais ses jours sont désormais comptés. Ces deux dernières années, l'abolition de certaines lois raciales en Afrique du Sud, la remise en cause de la doctrine même de l'apartheid par d'éminents dignitaires du parti au pouvoir et l'échec des réformes institutionnelles ont constitué autant de signes probants des craquements qu'on fait subir au système d'apartheid les pressions multiformes internes et externes.

L'année 1986, proclamée "Année internationale de la paix" restera sans doute dans l'histoire comme l'un des temps forts de la lutte contre l'apartheid. Significatif à cet égard est le consensus de plus en plus large qui se manifeste de par le monde pour l'application des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

L'impérieuse nécessité de ces sanctions a été réaffirmée sans ambages par la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud, tenue à Paris du 16 au 20 juin 1986, par la Conférence internationale pour l'indépendance immédiate de la Namibie, réunie à Vienne du 4 au 11 juillet 1986, par la vingt-deuxième Conférence au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, par la huitième Conférence au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non-alignés et par le quatorzième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Namibie.

Par ailleurs il convient de noter, pour s'en féliciter, la série de sanctions décidée le 4 août dernier par le Commonwealth ainsi que les mesures commerciales restrictives prises par certains pays européens.

De surcroît, la décision prise le 2 octobre dernier par le Congrès des Etats-Unis d'Amérique d'imposer des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud constitue un acte politique de grande portée, qui honore le peuple américain. Il s'agit là d'un exemple encourageant pour l'éradication totale et définitive de l'inhumain système d'apartheid.

M. Kouassi (Togo)

Aujourd'hui plus que jamais l'intensification des pressions multiformes sur Pretoria est une tâche urgente à laquelle la communauté internationale doit s'atteler énergiquement en vue de relever sans délai le défi persistant lancé par l'Afrique du Sud contre la promotion et la défense de la dignité humaine.

Le système d'apartheid est ainsi clairement condamné par la communauté entière et plus il lui faudra de temps pour disparaître, plus les souffrances et le chaos seront grands. C'est pourquoi des sanctions économiques graves obligatoires contre l'Afrique du Sud au titre du Chapitre VII de la Charte sont le minimum nécessaire. Elles sont méritées pour plusieurs raisons. D'abord parce que l'Afrique du Sud a jeté avec dédain un défi aux Nations Unies en mettant en échec toutes les résolutions et décisions pertinentes sur l'Afrique australie et l'humiliation de cet échec rejaillit sur nous tous. Ces sanctions sont méritées ensuite parce que ce défi est constant et que des attaques directes et indirectes contre les voisins indépendants de l'Afrique du Sud se perpétuent. Enfin, l'Afrique du Sud mérite ces sanctions parce que les affronts, l'esclavage, la violence et les dangers pour la paix et la sécurité inhérents à la politique du racisme organisé constituent un crime contre l'humanité.

Par ailleurs, il convient de saluer les deux récentes initiatives prises respectivement par la vingt-deuxième Conférence au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA et par la huitième Conférence au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés. Il s'agit en l'occurrence de la mise en place d'un Comité ad hoc permanent des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de suivre l'évolution de la question de l'Afrique australie et de la création d'un Comité des ministres des affaires étrangères qui se mettrait en rapport avec les pays occidentaux pour accélérer le processus d'accésion de la Namibie à l'indépendance et l'abolition de l'apartheid.

Il importe également que notre organisation prévoie un programme d'assistance économique et technique aux pays de la ligne de front pour leur permettre de faire face aux effets néfastes résultant de la situation de guerre entretenue par l'Afrique du Sud dans la région et aux conséquences économiques défavorables pouvant découler de l'application des sanctions contre l'apartheid.

Dans le cadre de la lutte contre l'apartheid une attention particulière doit aussi être accordée à l'assistance humanitaire et juridique aux personnes persécutées en vertu des lois discriminatoires et répressives en Afrique du Sud

M. Kouassi (Togo)

et en Namibie. Les efforts déployés dans ce sens par le Secrétaire général des Nations Unies et par le Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud en vue de l'accroissement de ce fonds méritent d'être encouragés par les Etats Membres au moyen de substantielles contributions volontaires.

Le rôle éminent joué depuis sa création par le Comité spécial contre l'apartheid dans la mobilisation et la sensibilisation de l'opinion publique internationale en faveur de la lutte contre la discrimination raciale mérite également d'être salué et encouragé.

Pour sa part, le Gouvernement togolais s'est toujours scrupuleusement attaché à l'application de la résolution 1761 (XVII) de l'Assemblée générale de 1962 préconisant des sanctions diplomatiques et économiques contre l'Afrique du Sud.

En effet, dès le 29 août 1967, le Gouvernement togolais, par décret No 67/179, a pris les mesures suivantes :

- Il ne sera pas établi de relations diplomatiques et consulaires entre le Gouvernement togolais et celui de l'Afrique du Sud;
- Sont interdits tous les échanges commerciaux directs ou indirects avec ce pays;
- Les navires et aéronefs battant pavillon de ce pays ne peuvent faire escale dans les ports du Togo. De même, il est interdit aux navires et aéronefs togolais ou enregistrés au Togo de faire escale dans les ports sud-africains;
- Sont interdits le transit dans les ports ou sur les aérodromes togolais de navires et aéronefs battant pavillon étranger et à destination ou en provenance de l'Afrique du Sud, ainsi que la vente, l'expédition et les transits d'armes, de munitions de tous types, de véhicules militaires et de produits pétroliers;
- Il est interdit de délivrer des visas de transit ou d'entrée sur le territoire de la République togolaise aux ressortissants de la République sud-africaine à moins de circonstances particulières qui sont laissées à l'appréciation des autorités togolaises.

Le Gouvernement togolais réaffirme par ma voix sa ferme condamnation de l'abject système d'apartheid et considère que l'imposition de sanctions économiques globales obligatoires et contraignantes est le seul moyen susceptible d'assurer l'élimination complète et définitive de la discrimination raciale en Afrique du Sud.

En tant que négation des valeurs humaines, l'apartheid est un anachronisme qu'il convient de détruire une fois pour toutes.

M. Kouassi (Togo)

Malgré les rrigueurs et les excès de l'oppression et de la répression que lui fait subir le régime raciste de Pretoria depuis de nombreuses années, le peuple sud-africain demeure plus que jamais attaché à son aspiration profonde à la liberté, à la justice et à la dignité.

Ces hommes, femmes et enfants qui ont déjà par centaines, par milliers, par dizaines de milliers, bravé l'apartheid et donné leur vie pour l'avènement d'une société démocratique et multiraciale ne doivent pas tomber dans l'oubli. Leur exemple de bravoure et de ténacité mériterait d'inspirer nos efforts de lutte contre la politique abjecte de discrimination raciale. La simple condamnation de cette politique est désormais passée de mode. C'est à l'action que la communauté internationale est aujourd'hui appelée.

Malgré ses douleurs et ses tragédies, l'Afrique reste un continent d'immenses espoirs et espérances pour tous les hommes de bonne volonté, épris de paix, de justice, de liberté et de tolérance.

La tâche essentielle et pressante qui les attend est de contribuer à dissiper le nuage lourd de haine et de violence qui s'abat désespérément chaque jour davantage sur l'Afrique australe et qui risque d'empoisonner et d'embraser tout le continent.

Nous souhaitons ardemment et nous y travaillons quotidiennement, pour l'Afrique du Sud, l'avènement d'une société juste, égalitaire, libre et harmonieuse, une société multiraciale enrichie et fécondée de toutes ses composantes et de toutes ses différences où tous les hommes fraterniseront dans la paix et dans la sécurité pour tous, fidèles en cela à ce message combien noble, sublime et divin qu'adresse au monde entier Saint-Exupéry :

"Frère, si tu diffères de moi, loin de me brimer, loin de m'opprimer, loin de me dominer, tu m'enrichis."

M. BARNETT (Jamaïque) (interprétation de l'anglais) : Pour certains de nos détracteurs, il peut être tentant de conclure que les séances annuelles de l'Assemblée générale consacrées à la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain, de par leur répétition constante, sont devenues maintenant de simples exercices rituels. On pourrait tirer ces conclusions erronées du fait que depuis plus de 40 ans la politique raciale de l'Afrique du Sud est examinée par la communauté internationale et, plus particulièrement, que depuis plus de 20 ans la question de la politique d'apartheid elle-même et de ses graves conséquences pour la paix et la sécurité internationales est examinée de près par l'Organisation des Nations Unies. On peut estimer qu'au fil du temps, les dénonciations répétées des actes immodérés de Pretoria et de la violation flagrante des principes les plus sacrés de la Charte sont devenus un palliatif pour apaiser notre sentiment de culpabilité collective face à la persistance tenace de l'apartheid.

Cependant, même si le système répugnant, malfaisant et sinistre de l'apartheid demeure en place, sa philosophie de base est maintenant contestée et défiée ouvertement et ses fondations ont été sérieusement ébranlées, grâce principalement à la marée montante de la résistance à l'apartheid en Afrique du Sud même. De plus, la communauté internationale est devenue de plus en plus sensible au sort et aux souffrances de ceux qui s'opposent de l'intérieur à l'apartheid. La campagne mondiale anti-apartheid qui va s'intensifiant a joué un grand rôle en la matière. Récemment, nous avons également assisté à des actions beaucoup plus concertées et délibérées menées pour répondre à la brutalité du régime raciste.

Malgré la lenteur des progrès qui ont été péniblement réalisés, ma délégation partage l'opinion selon laquelle la lutte anti-apartheid est parvenue à un tournant tellement crucial que nous devons redoubler d'efforts pour soutenir et intensifier la campagne internationale visant à éliminer totalement le fléau de l'apartheid.

Comme l'a souligné si opportunément et justement le Secrétaire général dans son rapport annuel à la quarante et unième session, la question de l'apartheid est en réalité beaucoup plus qu'un problème de violation des droits de l'homme.

"C'est un problème ayant de profondes racines raciales, politiques et économiques, qui compromet la stabilité et la sécurité de toute une région".

(A/41/1, p. 5)

Chaque jour qui passe, le risque d'une conflagration raciale dans la région augmente. C'est donc à la communauté internationale qu'il incombe au premier chef la responsabilité et l'obligation d'agir de façon rapide et cohérente.

M. Barnett (Jamaïque)

Nous devons également envisager l'avenir. Nous devons être prêts à aider le peuple de l'Azanie libre, qui devra relever le défi en remodelant et en refaçonnant son pays sur le modèle d'une société multiraciale unitaire, fondée sur le gouvernement par la majorité, conformément aux principes de l'égalité, de la justice et de la liberté. Ce ne sera pas une tâche facile, si l'on tient compte notamment de l'affaiblissement du pays, legs de la politique de l'apartheid et du racisme. Les effets traumatisants et déprimants que cette politique a eus sur le moral et le respect de soi de la majorité opprimée sont également un sujet de grande préoccupation.

L'une des formes insidieuses de l'ère de l'apartheid est l'effort laborieux et délibéré fait par les dirigeants racistes pour recourir à tous les moyens dont dispose le pouvoir d'Etat pour priver et déposséder la population noire de tout sentiment d'amour propre, de toute valeur personnelle ou de toute dignité et pour en faire un réservoir de main-d'œuvre bon marché et le prolongement économique du système d'apartheid. Dans le contexte de l'idéologie politique globale poursuivie avec beaucoup de zèle et dans un but unique, les dirigeants racistes ont pu établir un contrôle étatique systématique, global et strictement appliqué au Noirs dans tous les domaines de leur vie, notamment dans leurs déplacements vers les zones urbaines et leurs possibilités d'emploi et de résidence. L'instrument politique principal servant à perpétuer la séparation et la ségrégation raciale a été, et continue d'être, le maintien de ce que l'on appelle les homelands ou les bantoustans destinés à confiner le surplus des populations noires et qui correspondent à ce que l'on appelait les réserves tribales.

Malgré l'assurance largement diffusée de réformes au système d'apartheid, y compris l'abolition de la fameuse loi sur les laissez-passer, aucune mesure significative n'a été prise pour saper la structure principale de la domination blanche, ni démanteler ce que l'on appelle les homelands indépendants. Tout en cherchant à faire valoir ces réformes de façade, le régime d'apartheid cherche à renforcer les mesures racistes par d'autres moyens législatifs tels que le Group Areas Act, les lois anti-squatters, la réglementation de la santé publique, les lois sur l'élimination des taudis, la pénurie de logements et les projets d'urbanisation méthodique.

Comme ma délégation a eu l'occasion de le faire observer dans le passé, la répression intérieure et l'agression à l'étranger continuent d'être les deux principales caractéristiques du grand dessein régional de Pretoria. Elles visent à

M. Barnett (Jamaïque)

maintenir le pouvoir militaire et économique de Pretoria dans la région et à faciliter aussi la perpétuation de l'odieux régime de l'apartheid.

Sur le plan extérieur, nous connaissons tous les campagnes d'agression militaire, de subversion et de déstabilisation menées sans relâche contre les Etats de première ligne, dont les victimes les plus fréquentes soit l'Angola, le Mozambique et le Lesotho et, plus récemment, la Zambie, le Zimbabwe et le Botswana. Nous sommes profondément troublés par la fréquence alarmante de ces attaques et par leur objectif constant qui est de saper les structures politiques de ces pays pour les soumettre et leur faire accepter totalement la politique de Pretoria.

La Jamaïque se préoccupe également des plus récentes tentatives du régime raciste visant à exercer une pression économique croissante sur les Etats de première ligne en raison de leur opposition inflexible à la politique discréditée d'apartheid et de leur appui ferme et résolu à toute mesure contre Pretoria. Ces pressions ont indubitablement causé de grandes difficultés aux économies vulnérables des Etats de première ligne, lesquelles, pour des raisons géographiques et historiques, sont étroitement liées à l'économie sud-africaine. Grâce à sa puissance économique et aux sabotages à grande échelle auxquels il se livre, le régime de Pretoria a pu gravement bouleverser et endommager les infrastructures économiques fragiles des Etats voisins. La nécessité de détourner des ressources rares afin de mettre au point des contre-mesures et d'essayer de renforcer leur capacité de défense a encore nui à ces économies déjà fragiles.

C'est précisément compte tenu des difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les Etats de première ligne et des nouvelles mesures militaires et économiques que l'Afrique du Sud menace de prendre que les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés ont adopté, à leur récente conférence au sommet tenue à Harare, une déclaration spéciale sur l'Afrique australe, qui prévoit la création d'un fonds de solidarité pour l'Afrique australe. Le fonds a pour principaux objectifs de mobiliser l'assistance en faveur des Etats de première ligne et des autres pays voisins et de fournir une aide d'urgence ainsi qu'une assistance à long terme pour le développement de l'infrastructure afin de réduire leur dépendance à l'égard de l'Afrique du Sud et de renforcer leur capacité de résister aux effets des sanctions. Nous espérons ardemment que les objectifs méritoires et nobles du Fonds de solidarité lui vaudront l'appui généreux et bienveillant de la communauté internationale.

M. Barnett (Jamaïque)

Le problème de l'apartheid, les politiques et les actions téméraires et dangereuses menées par le régime de Pretoria sont à l'origine des troubles et du conflit qui règnent actuellement en Afrique australe. Les défis considérables auxquels est confrontée la région tout entière pour restaurer la paix, l'harmonie raciale, et une stabilité durable sont l'héritage de l'apartheid. On doit évaluer l'obligation particulière qui incombe à la communauté internationale de relever ces défis avec succès.

Des mesures d'urgence auraient dû être prises il y a bien longtemps. Nous devons agir de façon décisive et résolue pour libérer le monde de la menace que représentent les dirigeants racistes de Pretoria. Comme l'a souligné M. Hugh Shearer, Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères de la Jamaïque dans son discours à la Conférence au sommet de Harare, la Jamaïque estime que l'appel à des sanctions globales est le fruit d'un jugement pondéré selon lequel elles constituent le seul moyen pacifique d'exercer une pression sur le Gouvernement d'Afrique du Sud pour qu'il entame de toute urgence un processus de dialogue et de négociations véritables en vue de mettre un terme au système d'apartheid.

Dans ce même discours, le Premier Ministre adjoint a proposé, de façon spécifique, que des sanctions financières et globales soient appliquées, à savoir des sanctions sur les flux d'investissement, sur les dividendes, sur les envois de fonds, sur les crédits commerciaux et sur les assurances, etc. Ces sanctions contribueraient sans doute, de façon rapide et radicale, à exercer les pressions indispensables sur le régime de Pretoria.

Nous voudrions une fois encore recommander que ces propositions soient examinées de toute urgence notamment par les partenaires commerciaux influents de Pretoria et qu'elles soient suivies de mesures. Nous nous félicitons des diverses mesures volontaires, que nous appuyons, prises à ce jour par certains pays occidentaux afin d'exercer une pression croissante sur le régime d'Afrique du Sud. Si nous nous réjouissons de toutes mesures supplémentaires que peuvent adopter les Etats Membres, il nous semble cependant nécessaire de veiller à ce que le régime de Pretoria ne puisse pas contourner ou saper les mesures, y compris l'embargo obligatoire sur les armes et les mesures prises pour imposer un embargo pétrolier total, qui ont été jusqu'à présent appliquées avec une grande efficacité.

M. Barnett (Jamaïque)

La Jamaïque estime qu'il serait bon d'intensifier les pressions sur l'Afrique du Sud grâce à une action collective plus concertée et résolue afin de contraindre le régime de Pretoria à entamer des négociations significatives en vue de démanteler immédiatement le régime d'apartheid.

Nous ne disposons pas d'autres moyens pacifiques. Le retard et l'inaction ne peuvent que contribuer à prolonger inutilement la misère et la souffrance du peuple opprimé.

Pour terminer, la Jamaïque confirme qu'elle est fermement résolue à apporter son plein appui et son assistance aux efforts déployés par la communauté internationale en vue d'intensifier la campagne contre l'apartheid et d'éliminer totalement le système d'apartheid et la discrimination raciale en Afrique du Sud. Elle continuera également à appuyer les peuples d'Afrique du Sud qui luttent pour réaliser leurs aspirations légitimes à la liberté, à l'autodétermination, à l'égalité et au maintien de leur dignité humaine et du respect d'eux-mêmes.

M. SINCLAIR (Guyana) (interprétation de l'anglais) : La lutte contre l'apartheid a perdu un vaillant combattant en la personne du regretté Président du Mozambique, Samora Machel. En Afrique australe, cette région où l'apartheid tourne continuellement en dérision l'indépendance nationale et la souveraineté des Etats, Samora Machel était plus qu'un Mozambicain. On se souviendra de lui comme d'un combattant de la liberté en Afrique australe, comme d'un ennemi invétéré de l'apartheid. Tout comme nous considérions sa vie indissociable de la lutte contre l'apartheid, nous voyons dans sa mort même la main sinistre de l'apartheid.

Mais comme l'a écrit Marcelino dos Santos dans son poème "Here we were Born" : "Le nuage amer d'aujourd'hui est une douleur éphémère que la pluie doit calmer." Calmer cette douleur signifie, entre autres choses, surmonter l'absurdité de la mort de Samora Machel; cela exige que l'on donne un sens à la mort de Samora, tout comme il donnait un sens à sa vie.

A cet égard, le poète angolais Helder Neto nous offre dans son poème, We shall not mourn the dead, des pensées stimulantes et salutaires :

"Nous prendrons pour exemple votre héroïsme, votre courage Pour aller de l'avant aussi loin que possible, aussi rapidement que possible, Et ainsi nous nous inspirerons de votre héroïsme pour le bien de notre peuple Sur cette terre qui vous recouvre camarade."

M. Sinclair (Guyana)

S'inspirer de l'héroïsme et du courage de Samora Machel pour le bien-être du peuple du Mozambique, et en fait pour tous les peuples d'Afrique australe, est certainement un défi que nous avons cependant les moyens de relever.

L'apartheid n'est pas simplement un problème sud-africain ou namibien. C'est le problème de tous les voisins de l'Afrique du Sud, dont certains ont accédé à l'indépendance après une lutte de libération longue et coûteuse. Cependant, à la suite de l'indépendance tous sont obligés de retarder les tâches de développement et d'édification de la nation pour se concentrer sur la survie et se défendre contre les actes d'agression et de déstabilisation de l'Afrique du Sud. Tout au long des années, le régime de Pretoria a mené une campagne acharnée de déstabilisation et de perturbation économique contre les Etats de première ligne. En plus de l'agression militaire directe et des pertes en vies humaines qui en résultent, les Sud-Africains ont cherché de façon systématique à frapper ces Etats en perturbant leurs réseaux de transport pour que le commerce régional emprunte les voies sud-africaines plus coûteuses; ils ont systématiquement détruit l'infrastructure, telles que les lignes à haute tension et les installations pétrolières, les écoles, les usines, etc.

Le Mozambique et le regretté Samora Machel ne sont que des symboles de ce phénomène en Afrique australe, dont les effets sont encore plus affaiblissants étant donné la dépendance historique de certains de ces Etats à l'égard de l'Afrique du Sud.

La mort du président Machel, et notamment les circonstances particulières de celle-ci, rendent plus tragique encore la situation des voisins de l'Afrique du Sud et doivent encourager la communauté internationale à accroître son appui aux Etats de première ligne dans les efforts qu'ils font pour défendre leur souveraineté, leur indépendance et leur intégrité territoriale contre l'Afrique du Sud, pour réduire leur dépendance à l'égard de Pretoria et pour intensifier leur coopération économique ou autre. La Conférence de coordination pour le développement en Afrique australe symbolise la détermination des voisins de l'Afrique du Sud à cet égard. Les Etats membres de cette conférence prennent également des mesures sur une base individuelle avec les mêmes objectifs à l'esprit. Si ces efforts étaient soutenus, ils contribueraient à réduire l'impact et par conséquent la force de l'apartheid en Afrique australe.

M. Sinclair (Guyana)

La mort de Samora Machel devrait servir à intensifier les mesures destinées à éliminer l'apartheid à l'intérieur de l'Afrique du Sud et en Namibie. Prenant la parole à ce stade avancé du débat, il n'est guère nécessaire que je m'emploie à décrire en détail les horreurs de la vie sous le régime d'apartheid.

Depuis que l'Assemblée générale a étudié cette question pour la dernière fois, il est certain que des progrès notables ont été enregistrés dans notre lutte contre l'apartheid. Plus que jamais et même en dépit du secret dont le régime cherche à entourer l'Afrique du Sud, les masses en Europe, en Amérique du Nord et dans le Pacifique comprennent mieux les réalités de la vie sous le régime d'apartheid, et cette meilleure compréhension a abouti à l'adoption de sanctions accrues et plus contraignantes. Le désinvestissement et les sanctions ne sont plus des questions dont on ne fait que débattre, ce sont des solutions auxquelles les gouvernements, les sociétés et les universités réticents ne peuvent plus s'opposer.

M. Sinclair (Guyana)

Sur le plan interne, et ceci vaut d'être noté, les contradictions sont plus manifestes et plus largement répandues alors que les voix de la décence et de la justice rejetant cette politique jaillissent des forteresses mêmes de l'apartheid; l'Eglise réformée hollandaise, bastion de l'apartheid, a changé d'avis après de nombreuses années et a même maintenant adopté la position selon laquelle ce système odieux n'est pas chrétien. Les Blancs manifestent toujours plus nombreux leur opposition à la philosophie raciste de leur gouvernement.

En même temps l'appui international à la lutte anti-apartheid s'est intensifié de façon importante au cours de l'année écoulée, et à cet égard le Comité spécial contre l'apartheid, sous la présidence éclairée de S. E. l'Ambassadeur Joseph Garba du Nigéria, a fourni des services particulièrement précieux. Nous le voyons tout d'abord dans les conclusions et recommandations importantes de la Conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud tenue à Paris en juin dernier, qui ont elles-mêmes eu un impact sur les politiques de certains gouvernements européens.

De même, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés qui se sont réunis à Harare en août dernier ont pris un certain nombre d'initiatives importantes envers l'Afrique du Sud, dont les détails ont déjà été exposés par les orateurs précédents.

Dans le contexte d'un appui international accru à la lutte contre l'apartheid, je dois mentionner l'action du groupe de personnalités éminentes du Commonwealth qui cherchait à apporter des changements en Afrique du Sud par le biais de négociations pacifiques. Le rapport de ce groupe constitue un exposé franc et authentique des réalités de la vie sous le régime de l'apartheid et une réponse appropriée à tous ceux qui plaident en faveur des efforts de réforme de Botha ou d'engagement constructif. Botha lui-même a discrédité la politique d'engagement constructif. Le rapport du groupe des personnalités éminentes confirme la banqueroute.

Mais plus critiques et plus importants encore au cours de l'année écoulée ont été l'esprit indomptable et l'héroïsme des opprimés d'Afrique du Sud que le régime d'apartheid lui-même a transformés en militants et qui, rejetant la peur, affrontent l'armée raciste dans les rues, les écoles et les églises des villes noires. Cet héroïsme, ce courage, ces frêles corps brisés à Soweto et à Port Elizabeth sont le gage que l'apartheid sera vaincu en fin de compte. C'est cet esprit que la communauté internationale et en particulier l'Europe occidentale sont appelées à appuyer et à encourager. Les orateurs précédents dans ce débat ont

M. Sinclair (Guyana)

parlé d'une obligation morale pour la communauté internationale d'aider les victimes de l'apartheid. Je pense que cette obligation incombe tout particulièrement à l'Europe occidentale.

Si l'apartheid est une crise dans la vie des populations non blanches d'Afrique du Sud, c'est également une crise dans la conscience de l'Europe occidentale et en l'occurrence j'y inclus les Etats-Unis. Ce que l'apartheid dénie, ce que l'apartheid sape, ce que l'apartheid conteste, c'est la force de certaines valeurs que l'Occident préconise et qu'il a tant fait pour défendre et rendre universelles, des valeurs aussi fondamentales que la liberté et la justice. Cependant, de façon paradoxale, ce sont deux vetos de l'Occident au Conseil de sécurité qui ont empêché que l'on prenne des mesures contre l'Afrique du Sud. C'est précisément l'indulgence occidentale envers le régime de Pretoria qui encourage l'apartheid. Ce sont les investissements occidentaux qui subventionnent et sous-tendent l'apartheid. Qui a introduit le terme "engagement constructif" dans le vocabulaire politique en Afrique australe? Quand 45 membres du Commonwealth ont appuyé l'imposition de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, qui s'est opposé à cette action? Quel est le pays qui fournit la plus grande quantité de capitaux à l'Afrique du Sud?

Donc, lorsque nous demandons davantage d'appui à la lutte anti-apartheid, nous ne faisons que rappeler à l'Occident ses propres traditions et valeurs qui, elles-mêmes, nous encouragent dans nos efforts pour appuyer cette lutte.

Cette organisation, attachée à la dignité et à la valeur de la personne humaine, à la promotion et à l'encouragement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans aucune distinction de race, a le devoir sacré envers les peuples martyrs de l'Afrique du Sud et de la Namibie de démasquer pleinement la collaboration qui continue d'exister avec le régime de Pretoria et qui, en fait, contribue à perpétuer l'apartheid, et d'exercer le maximum de pressions internationales pour mettre un terme à cette collaboration.

Il y a moins de sept mois, le monde a été le témoin d'une manifestation de force contre la Libye de la part des deux Etats qui ont précisément empêché le Conseil de sécurité d'agir contre l'apartheid. Cette action avait pour but déclaré de punir la Libye pour ce que l'on a décrit comme étant sa promotion du terrorisme. Les délégations se souviendront de la sévérité avec laquelle cette manifestation de force a été condamnée par une majorité d'orateurs au Conseil de sécurité ainsi que par les Ministres des affaires étrangères des pays non alignés qui se réunissaient à New Delhi à cette époque.

M. Sinclair (Guyana)

Il est difficile de comprendre comment la passion pour la lutte contre le terrorisme peut se tempérer à ce point quand les auteurs du terrorisme sont le régime de Pretoria et quand le sentiment qui règne sur le continent africain et dans la plus grande partie du monde est en faveur d'une action décisive contre ce régime.

L'expérience quotidienne des Etats de première ligne est qu'en Afrique le terrorisme a son siège à Pretoria. Le terrorisme de Pretoria a coûté aux neuf Etats membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe plus de 10 milliards de dollars entre 1980 et 1984, pour ne rien dire des pertes en vies humaines irremplaçables. L'Afrique ne peut pas comprendre pourquoi les juges du terrorisme continuent de fermer les yeux devant les actes sauvages de terrorisme dont sont victimes quotidiennement les habitants des Etats de première ligne et de Namibie. Ceux qui se considèrent les champions des droits de l'homme et de l'antiterrorisme dans le monde entier ternissent leur propre réputation par la tolérance dont ils font preuve face au terrorisme qui fait partie de la pratique de l'apartheid.

Mais pis encore, dans la phase actuelle de la lutte, cette tolérance équivaut à une acceptation, et ceci est dangereux. Promettre ou laisser entendre au régime de Pretoria qu'il peut encore compter sur un certain appui occidental, ou au moins sur la passivité occidentale, ne fait que perpétuer l'apartheid et rendre inévitable la violence sur laquelle ce système repose et qu'il stimule naturellement chez ses victimes.

L'affrontement est maintenant plus clair que jamais auparavant; le peuple opprimé ne renoncera pas à sa lutte pour se libérer de la tyrannie de l'apartheid, même s'il fait face à une mort certaine. Du côté du régime de Pretoria, tous les écrans de fumée ont été dissipés, ne laissant aucune illusion derrière laquelle les défenseurs de ce régime peuvent se cacher. Le régime lui-même se dérobe maintenant à ses propres promesses timides et faites sans conviction.

Les Nations Unies, le Conseil de sécurité en particulier, doivent être à la tête du mouvement pour éviter la violence qui se profile à l'horizon. Le Guyana demande aux deux délégations qui ont empêché cet organe de jouer son rôle de cesser de le faire et de permettre au Conseil d'exercer une influence pour amener un changement pacifique en Afrique du Sud par le biais de l'imposition de sanctions obligatoires contre le régime de Pretoria.

M. Sinclair (Guyana)

Nous sommes convaincus que de telles sanctions, strictement respectées par tous les Etats, produiront les résultats que souhaite le monde civilisé en Afrique australe. Au cas où, malheureusement, la loyauté envers l'Afrique du Sud raciste ou l'attachement aux profits triomphaient encore au Conseil de sécurité, cet organisme devrait demander aux Etats de renforcer et d'étendre les sanctions existantes contre l'Afrique du Sud. Même cette action aurait des effets décisifs.

En dernier ressort, cependant, il nous faut plus que des sanctions imposées par le Conseil de sécurité. Il nous faut plus que des sanctions imposées individuellement par des Etats. Si la volonté de les rendre efficaces fait défaut, les sanctions les plus complètes, les plus larges sont sans effet. Il nous faut une législation profondément enracinée dans un engagement inébranlable et inflexible de rendre les sanctions efficaces.

Ce n'est pas simplement un impératif moral; c'est aussi un impératif politique. C'est un impératif de paix et de sécurité pour la région de l'Afrique australe - non moins que pour les intérêts mêmes que les apologistes du régime de Pretoria cherchent à défendre avec tant de zèle. Si la politique nationale des Etats ne s'inspire pas de cet impératif, le préjudice porté à l'influence et aux intérêts à long terme de certains Etats sera incalculable.

Cela me ramène à mon point de départ - à savoir le regretté Président Samora Machel, qui a quitté cette vie non sans quelque espoir pour l'avenir de l'Afrique du Sud. Parlant à l'occasion de la commémoration du quarantième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies, il a dit :

"... l'initiative principale du changement social a déjà été prise en main par le peuple sud-africain ... dans la lutte quotidienne contre le système d'apartheid, le peuple sud-africain édifie déjà une nouvelle nation sud-africaine. Des Sud-Africains de toutes les races et de toutes les couleurs, de toutes les origines ethniques et de toutes les convictions religieuses mènent déjà cette lutte." (A/40/PV.9, p. 11 et 12)

Le Guyana lance un appel solennel à tous les Etats, mais en particulier aux deux membres permanents du Conseil de sécurité dont j'ai parlé précédemment, pour qu'ils se joignent aux efforts sincères du reste de la communauté internationale destinés à encourager ces processus de changement dont parlait le regretté Samora Machel. Consacrons ensemble nos énergies à la sauvegarde de cette flamme d'espoir qu'il a vue avant de mourir, de peur qu'elle aussi ne meure victime de la violence de l'apartheid.

La séance est levée à 15 h 55.